

VICTOR LEDUCQ

-----

# ABBÉCOURT

(Canton de Chauny, Aisne)

-----

MONOGRAPHIE

CHAUNY

IMPRIMERIE RICHEZ, RUE ARISTIDE-BRIAND

--

1930

...

# PRÉFACE

C'est un devoir, aujourd'hui plus que jamais, d'aimer et de faire aimer sa petite patrie, parcelle vivace de la grande.

*L'histoire des communes du canton de Chauny, dont nous commençons la publication, complétera notre Histoire générale de Chauny -- qui paraîtra ultérieurement -- à qui elle se rattache intimement. En évoquant le passé dont le souvenir subsiste dans chaque village, en racontant son histoire à travers les siècles, on développe l'amour de la petite patrie et on prépare celui de la grande. Malheureusement le temps et parfois les matériaux nous ont manqué pour élaborer une histoire complète des communes dont Chauny est le chef-lieu.*

*A l'exception de l'excellente monographie de Caillouël-Crépigny faite par M. L. Picard, et de quelques notices, essais ou ouvrages spéciaux sur Abbécourt, Viry-Noureuil, Villequier-Aumont, Commenchon, Caumont, Sinceny, Autreville et Rouy, dont la plupart n'ont pas été mis dans le commerce, l'histoire locale est encore à faire.*

*Quelques renseignements intéressant particulièrement l'église et les biens des pauvres d'Abbécourt ont été puisés dans l'ouvrage de M. J. Poissonnier.*

*Pour réparer les ruines accumulées par la guerre de Cent Ans, le XVI<sup>e</sup> siècle avait été par excellence un siècle « bâtisseur », mais les guerres religieuses et civiles anéantirent de nouveau ce qui venait d'être construit. Les quelques édifices rebâti après cette tourmente disparurent lors de la Révolution. Enfin les églises et châteaux du canton présentant un intérêt historique ou architectural, ont été presque tous détruits pendant la Grande Guerre.*

*Les titres ou les archives des anciens établissements, religieux de la région sont en partie disparus de longue date. Les archives communales subirent le même sort au cours de la dernière guerre; les publications relatives à l'histoire, de notre canton sont devenues, sinon introuvables, du moins très rares. Il résulte de ces diverses raisons que notre ouvrage est incomplet. Mais, quoique incomplète notre Monographie d'Abbécourt, jusqu'en 1922, présente un certain intérêt en raison de la valeur indiscutable des documents consultés, et qui, pour la plupart appartiennent à la Bibliothèque Nationale.*

*Nous avons seulement voulu poser les fondations d'un édifice auquel d'autres chercheurs ou curieux pourront ajouter des pierres. afin d'achever l'oeuvre commencée. Ils seront aidés dans leur tâche par la notice bibliographique qui figure à la fin de l'ouvrage, et surtout par les documents, précieux des archives départementales de l'Aisne ; ils apporteront ainsi une utile*

*contribution à l'étude du passé de ce coin provincial.*

*Nous attirons l'attention sur la valeur historique ou géographique des lieudits dont la philologie essaie d'expliquer les dénominations si variées, si altérées dans leur orthographe, et si souvent incertaines dans leur origine.*

*Nous avons évité d'indiquer dans le texte de cet ouvrage les sources de notre documentation, nous contentant de fournir une liste des principaux documents auxquels nous avons fait parfois de larges emprunts.*

*La bienveillance des lecteurs voudra bien tenir compte de notre seul désir d'ébaucher une oeuvre qu'ils pourront corriger et augmenter et participer ainsi à la divulgation de l'histoire locale si attachante à plus d'un titre.*

*Car s'il est sage de conseiller aux enfants de rester attachés à la terre où ils sont nés, un des moyens de rendre la leçon effective est de leur apprendre l'histoire de leur pays natal et ses beautés naturelles. Chaque habitant sentira un attachement nouveau pour le berceau de sa famille, du jour que l'attrait des vieilles pierres la valeur architecturale des monuments, le souvenir du passé, le besoin de conserver le culte des traditions et de perpétuer les réjouissances locales, lui seront révélés.*

*En terminant cette préface nous nous faisons un plaisir d'exprimer notre gratitude aux personnes qui ont bien voulu nous aider ou nous encourager dans notre tâche.*

Victor LEDUCQ.

*Paris, le 19 Juin 1929.*



## SOURCES

- Histoire de Chauny*, par le P. LABBÉ.  
*Histoire des églises de Chauny*, par Ch. BRÉARD  
*Dictionnaire historique du dépt de l'Aisne*, par MELLEVILLE.  
*Dictionnaire topographique du dépt de l'Aisne*, par MATTON.  
*La formation du dépt de l'Aisne en 1790*, par René HENNEQUIN.  
*Dictionnaire géographique et administratif de la France*, par Paul JOANNE.  
*Archives départementales de l'Aisne*, par SOUCHON et MATTON.  
*Dictionnaire des communes*, par BAGET et LECOINTE.  
*Dictionnaire de la noblesse*, par de la CHENAYE-DESBOIS et BADIÉ.  
*Histoire d'Abbécourt*, par POISSONNIER.  
*Pouillé de l'ancien diocèse de Noyon*, par l'abbé CHRÉTIEN.  
*Collection d'estampes, dessins, cartes, plans, etc. Canton de Chauny*, par Ed. FLEURY.  
*Les anciennes rues de Chauny*, par Ch. BRÉARD.  
*Dictionnaire historique des institutions, moeurs et coutumes de la France*, par A. CHÉRUEL.  
*La Coutume réformée de Chauny*, par VREVIN.  
*Bulletins de la société arch., hist. et scient. de Noyon.*  
*Annuaire du département de l'Aisne.*  
*Archives départementales de l'Oise.*  
*Documents relatifs à l'histoire de la Picardie*, par Dom GRENIER.  
*Le bailliage de Vermandois aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, par Henri WAQUET.  
*Les paysans et leurs seigneurs avant 1789*, par L. MANESSE.  
*Etymologie sur la signification des noms de lieux en France*, par A. HOUZÉ  
*Histoire de la Révolution de 98 à Chauny*, par l'abbé Jules CARON.  
*Notions de géologie*, par F. FAIDEAU et Aug. ROBIN.

# ABBÉCOURT

-----

## **Synonymie.**

*Abbatis Curia* ou *Curtis* ; *Abecurt* en 1151 ; *Habecourt*, en 1164, 1651 ; *Abbecurt*, en 1186 ; *Abecort*, en 1209, 1285 ; *Abecourt*, en 1260, 1285 ; *Abbecort* en 1284 ; *Abbattis Curia*, en 1383 ; *Abbescourt*, en 1624 ; *Abbecourt* en 1711.

## **Situation. Topographie. Géologie.**

Village de l'ancien Noyonnais (*pagus Noviomensis*), bâti dans une plaine basse, à 45 mètres d'altitude, sur la rive droite de l'Oise, à 45 à la halte du chemin de fer, à 59 au croisement de la route nationale n° 38 et du chemin conduisant à Neuflieux ; dans une situation agréable, entouré de belles plantations de pommiers ; à 5 kilomètres ouest de Chauny, à 2 kil. 200 de Neuflieux, à 1 kil. 600 d'Ognes, à 40 au nord-ouest de Laon et à 120 au nord-est de Paris.

Autrefois de la Généralité d'Amiens (début du XVI<sup>e</sup> siècle), de l'intendance de Soissons depuis novembre 1595 ; de la subdélégation, du bailliage, maîtrise des eaux et forêts et du doyenné rural de Chauny ; du département de Chauny de la direction des aides de Noyon ; de l'élection (milieu du XIV<sup>e</sup> siècle), grenier à sel et diocèse de Noyon (début du VI<sup>e</sup> siècle) ; du gouvernement général de l'Ile de France dès le XVI<sup>e</sup> siècle ; depuis février 1790 du canton de Chauny ; du district de Chauny du 18 février 1790 au 22 août 1795 ; de l'arrondissement de Laon (Aisne) du 17 février 1800, et de juillet 1801 du diocèse de Soissons, suffragant de Reims.

Le terroir d'Abbécourt est borné par celui des communes de Neuflieux au nord, et de Chauny à l'est, de Bichancourt et de Manicamp au sud, de Marest-Dampcourt à l'ouest ; il est traversé par la *route nationale n° 38* de Noyon à la Fère, un *chemin d'intérêt commun 6 E* menant à Neuflieux, et celui *42 E* à Marest ; par des *chemins vicinaux ordinaires* conduisant à Manicamp, à Ognes traversé par le rû Pontoise.

La route nationale n° 38 portait en 1788 le n° 16 et le nom de route de Paris à Chauny ; son tracé était combiné avec le système de défense militaire des frontières du Nord. Elle a été construite sous le règne de Louis XIV. L'ancien chemin qui l'a précédé était qualifié *route de Noyon à Guise* ou *voie Palée* et passait plus au nord de la route actuelle, exactement à la limite de Neu-

flieux.

Il y a encore les *chemin de Marest à Neuflieux* traversant la pointe nord-ouest du territoire de *Caillouël*, partant de la route n° 38 près du chemin menant à Neuflieux et Béthancourt ; de *Caumont*, commençant à la route n° 38 et aboutissant au chemin d'Ognes ; *la voie Briquette*, conduisant du chemin de Caillouël vers Neuflieux ; *la voie Palée*, traversant une partie du lieu-dit de ce nom ; *le chemin Vert* donnant sur celui de Caumont ; le *chemin Fumy* à l'ouest du village, continué par celui du *Riez* qui se dirige vers le sud-ouest.

Un rôle de la répartition de la contribution imposée pour les travaux des chemins d'Abbécourt fut établi en 1788 par l'Intendance de Soissons.

Le village d'Abbécourt est bâti sur un terrain d'alluvions modernes. Ce terrain quaternaire s'étend le long des rives de l'Oise, mais plus étendu rive gauche.

Au nord du village il y a une mince bande de terrain glauconieux, puis, au-dessus, au sud de la route n° 38 et se continuant vers Neuflieux, on rencontre un sol constitué par des graviers anciens, entouré d'argiles et de sables inférieurs.

Ces terrains sont de l'ère tertiaire, de la période éocène ; ils sont moins épais dans leur ensemble que ceux des âges précédents. Des roches assez variées : calcaires, sables, grès, argiles, conglomérats, en constituent la masse sédimentaire. L'abondance des nummulites est la caractéristique de cet âge. Les nummulites sont des Foraminifères, invertébrés tertiaires qui datent des débuts de l'ère.

L'évolution animale marque le perfectionnement des oiseaux. Mais le caractère dominant de la période éocène, c'est le développement des Mammifères ; on en a trouvé de nombreux ossements dans le pays chaunois ; les poissons osseux se multiplient extraordinairement ; les poissons cartilagineux sont des squales ; les batraciens appartiennent généralement à des genres existants ; les reptiles tertiaires se font remarquer par l'apparition des tortues, des serpents et des vrais lézards ; les eaux douces étaient fréquentées à cette époque par des crocodiliens ; les carnivores dont quelques-uns d'espèces disparues sont très nombreux.

Le climat se rapproche du nôtre, et l'apparition des arbres à feuilles caduques, notamment le chênes et les érables qui se multiplient, indiquent l'existence des hivers. Ces arbres remplacent peu à peu les palmiers qui diminuent considérablement ; la vigne vinifère fait son apparition.

## Historique

Abbécourt, d'après la tradition, doit son origine et son nom à une ferme bâtie par un abbé de Saint-Médard de Soissons qui en possédait le territoire ; de là son nom : *Abbatis Curia* ou *Curtis*, cour ou ferme de l'abbé. L'abbaye Saint-Médard de Soissons ayant été fondée vers 560 on peut admettre que l'origine d'Abbécourt remonte au VII<sup>e</sup> siècle. Cependant les premiers renseignements recueillis sur l'histoire de ce village ne sont pas antérieurs au IX<sup>e</sup> siècle.



## Monographie d'Abbécourt

\*

\* \*

Comme on va le voir, plusieurs établissements religieux et hospitaliers possédèrent des biens et des droits dans la localité. Avant d'en donner l'énumération il est nécessaire de faire connaître certains droits et redevances en usage avant 1789.

Aux avantages accordés aux nobles, uniquement propres à nourrir l'orgueil et à flatter la vanité, s'ajoutaient des droits plus effectifs, plus profitables, dont l'abus a maintes fois soulevé bien des révoltes, provoqué bien des réclamations.

A l'époque où l'organisation féodale florissait dans toute sa vigueur, ces droits étaient pourtant la conséquence du principe de souveraineté inhérente à la possession du sol, principe nécessité par les cruelles épreuves au milieu desquelles le pays s'était trouvé jeté.

Il sera parlé plus loin du droit de *justice*, de *bannalité*, de *garenne*. Citons-en d'autres ; nous ne ferons guère qu'énumérer les principaux pour ne pas trop fatiguer le lecteur, tant ils sont nombreux et parfois compliqués. Les uns se rapportent au *souverain*, les autres au *propriétaire*.

Le *cens*, redevance foncière, annuelle, perpétuelle et non rachetable, qui se payait en argent ou en nature, devait toujours être acquitté, sans aucune réduction, même quand la récolte avait manqué ; les arrérages en étaient exigibles pendant vingt-neuf ans.

Le *champart* (la part du champ), droit prélevé que toute terre labourable, avant que le cultivateur ait rien pu enlever de ses produits, et qui variait du vingtième au quart des fruits du sol.

*Droits de pâturage* sur toutes les terres du domaine, *droit de poussière* soulevée par les troupeaux, *l'agnelage*, le *brebiage*, le *vif-herbage*, le *charnage* ou revendication de quelques parties de l'animal.

Le *forage*, par lequel il permettait moyennant des redevances, de débiter le vin avec enseigne.

Les terres appelées *censives* ou *tributaires* étaient soumises au *cens* et ordinairement tenues par des personnes plus ou moins engagées dans la servitude.

Le paysan devait encore au seigneur nombre de *services* et de *corvées* ; il préférerait de beaucoup s'astreindre à ces pratiques qui ne lui coûtaient guère, que d'avoir à déboursier en argent la moindre somme, à cause de la rareté du numéraire.

De l'argent, le paysan n'en avait déjà que trop à payer à son seigneur, et il y suffisait à peine, sous le nom de *cens*, d'*aides*, ou subsides extraordinaires dus dans trois circonstances principales : 1° quand le fils aîné du seigneur était promu au grade de chevalier ; 2° quand sa fille aînée s'établissait ; 3° quand il lui fallait payer sa rançon pour sortir de prison ; de *taille*, impôt dont le nom venait de ce qu'on marquait sur des bâtons de bois à l'aide de *tailles* faites avec un couteau combien chacun devait payer ; de *garde*, et de *ferme* aux quatre termes de l'année. Il devait en outre des redevances en avoine, grains, vin, laitage, etc. Il devait encore la *dîme seigneuriale*,

Victor LEDUCQ

qu'il ne faut pas confondre avec la *dîme ecclésiastique*, pas plus que la *taille seigneuriale* avec la *taille royale*. Ces deux impôts s'ajoutaient l'un à l'autre.

La *dîme royale* se prélevait sur tous les objets sans distinction. Ce n'était pas absolument la dixième partie de la récolte, cela variait ordinairement de la treizième jusqu'à la quarantième partie suivant les provinces. Le *trézeau* ou treizième gerbe se plaçait en travers sur les autres, pour que le collecteur ou ses aides puissent l'enlever plus facilement avec la fourche. Toutefois la perception de la dîme offrait souvent de grosses difficultés, suscitait même des procès interminables.

La plupart des redevances seigneuriales ont eu leurs raisons d'être, le système a rendu à son heure de grands services, mais par la suite il s'est produit des abus et des vexations intolérables ; les droits ont été maintenus, multipliés après que les services avaient depuis longtemps cessé.

Le 17 septembre 1205 notification était faite par le *chapitre cathédral* de Noyon de la donation à lui faite par Aubry, curé d'Abbécourt, d'un cens de six deniers à la Saint-Remi, sur la maison et le pré à lui donnés par Marcel, chevalier, seigneur du lieu.

Etienne, évêque de Noyon, attestait qu'Albéric, curé d'Abbécourt en 1209, a reconnu devant lui que Philippe Cosses a légué aux *religieux de Longpont*, un châtaigneraie assise à Vauxaillon, lieudit en *Brosse Cosset*, « dont moitié fera retour à son décès à Cécile sa femme, à titre de domaine, mais sa fille Adeline, ladite Cécile morte, livrera annuellement deux essaïms de châtaignes aux dits religieux ».

Isabelle, dame d'Abbécourt, fit don en 1265 aux religieux de l'*abbaye de Genlis* d'un muid de blé de rente à percevoir sur la seigneurie et le moulin d'Abbécourt. Dès 1154, l'*abbaye de Saint-Eloi-Fontaine* avait des droits sur le moulin d'Abbécourt. Jean Moyset, abbé de ce monastère, conclut un arrangement avec Simon de Folloy, seigneur du lieu, en 1340, relativement à une écluse et une tranchée près d'Abbécourt, pratiquées par ledit Simon, au préjudice de l'*abbaye*. Jean de Folloy, autre seigneur du lieu donnait en 1348 aux mêmes religieux un écrit par lequel il reconnaissait n'avoir aucun droit sur les moulins de Chauny.

En 1276 on rencontre un Willelm de Folloy, sire d'Abbécourt et d'Ognes, qui fait le dénombrement de ses terres à la duchesse d'Orléans.

L'*abbaye d'Ourscamp* achetait en février 1284 au sire d'Offémont les terres, vignes, cens et la justice d'Abbécourt ; confirmation en fut faite par Florent de Potes, seigneur du lieu ; elle vendit ces terres en 1599. Les *chanoines de Saint-Quentin* y possédaient deux faulx et demie de pré en 1293 et plus tard l'*abbaye de Genlis* un pré de 7 faulx et demie pour lequel un procès-verbal d'arpentage fut établi en 1563 ; les *Cordelières de Chauny*, des terres et des prés et le *couvent de Sainte-Croix*, l'*Hôtel-Dieu* de cette ville ; c'est ainsi qu'une obligation est due à cet établissement par Jean Lasne, laboureur à Abbécourt, sur des terres du dit lieu le 19 décembre 1606, et qu'un procès eut lieu pendant les années 1674-1676 entre les maire et jurés de Chauny et l'*abbaye de Saint-Eloi-Fontaine* et Madeleine de Martigny, veuve d'Antoine Dubois, relativement à une terre sise à Abbécourt, appartenant à l'*Hôtel-Dieu* de Chauny ; les soeurs de la

### *Monographie d'Abbécourt*

*Croix de Chauny* au moment de la Révolution, y possédaient également 2 setiers 98 verges de terres affermées depuis 1774 à Joseph Briquet, et le *séminaire de Noyon* des terres ainsi que les *pauvres de Chauny* pour lesquelles terres un bail fut consenti par les maire et jurés de cette ville le 4 mars 1591 à Jacques Perrin d'Abbécourt ; le *bureau de bienfaisance de Chauny* possède encore plusieurs pièces de terre dans ce village.

\*

\* \*

L'Oise déborde en 1116 causant de gros dégâts, ainsi qu'en 1119. L'hiver de 1124 fut très rigoureux ; en 1125, à partir du mois de mars, une grande pluie tomba continuellement pendant plusieurs mois et noya presque entièrement la semence dans les champs. L'été de 1132 fut si sec qu'il dessécha le lit des cours d'eau et engendra de nombreuses épidémies. Une grande famine règne de 1195 à 1199 désolant le pays et faisant périr un grand nombre de personnes. En 1242 et 1280 de fortes inondations de l'Oise submergent une partie du pays. L'hiver de 1325 causait encore une grande misère dans la paroisse et l'Oise inondait les prairies riveraines ainsi que pendant l'hiver suivant.

En 1348 la peste faisait son apparition, et de 1361 à 1363 des maladies moissonnent un grand nombre de personnes de tout âge et de toute condition ajoutant aux horreurs de la guerre de Cent Ans.

En 1405 la terre d'Abbécourt, par suite de sa mauvaise administration, est achetée par Jean de Hangest, seigneur de Genlis moyennant 1225 livres, 4 sous parisis. Elle resta dans cette maison jusqu'au 29 août 1579, époque où Pierre Brulart, seigneur de Crosne, l'acheta, et fit partie du marquisat de Genlis avec le titre de baronnie ; en 1670 elle fut saisie par Charles Brulart, abbé de Joyenval, sur Florimond Brulart ; plus tard elle fut donnée en dot à Marie-Anne-Claude Brulart, fille unique de Claude Brulart, laquelle en 1705, la porta en mariage à Henri, duc d'Har-court.

Pierre Brulart, marquis de Genlis, racheta cette terre vers 1725 et depuis -- en août 1774 -- elle fit partie du duché de Villequier-Aumont et jusqu'à la Révolution elle ne sortit plus des mains des seigneurs de Genlis.

Les seigneurs de Chauny exemptaient les habitants d'Abbécourt du droit de *travers* ou *vina-ge* qui se levait sur tout le vin en fût traversant la localité.

Le fief Grehen, de Sinceny, appartenant à l'abbaye de Saint-Nicolas-aux-Bois, était mouvant d'Abbécourt.

La peste et la famine exercent de grands ravages dans la paroisse en 1417 et une épidémie l'année suivante. En juin 1426 l'Oise déborde outre mesure et en 1431 un nouveau débordement de cette rivière dure plusieurs semaines. En 1457 une peste violente désole la contrée, ainsi qu'en 1471, cette dernière aggravée par la famine.

*Victor LEDUCQ*

Le 8 février 1481 cessait un froid qui durait depuis le lendemain de Noël ; la famine jointe à la rigueur de l'hiver causa une grande mortalité. En 1496 nouveau débordement de l'Oise.

Le 20 octobre 1508 une demande était adressée par Nicolas Lourson et Jean Pestel, d'Abbécourt, aux maire et jurés de Chauny, pour faire admettre à la maladrerie de cette ville leur parent, Jean Lourson.

Le 8 mai 1533, Jean de Hangest, évêque de Noyon, faisait aveu de foi et hommage à François 1<sup>er</sup>, roi de France, pour ses fiefs, terres et seigneuries de Genlis, d'Abbécourt, Bichancourt et Arblincourt. En cette même année les chanoines de Noyon apprenant que cet évêque se trouve à Abbécourt, députent vers lui deux des leurs pour le prier, s'il vient pontifier dans la cathédrale, *de le faire en habits décents*.

En 1545 la cherté du blé est excessive ; le setier en est vendu 100 sols, lequel auparavant n'en valait que 10 ; deux ans après il y a une forte crue de l'Oise. En 1557 un parti de Bourguignons s'emparait du village et y brûlait des maisons. Le 19 juin 1579 la peste y éclate ; le 6 avril de l'année suivante on ressent des secousses de tremblement de terre ; l'apparition de météores ajoute à la consternation des habitants.

\*

\* \*

Pour conserver le souvenir des concessions faites à ses vassaux comme les engagements du *tenancier*, le seigneur faisait *dresser ses terriers*, c'est-à-dire inscrire sur des registres la description de tous ses héritages féodaux, de tous ses droits et redevances réciproques. La plupart des anciens terriers ont été renouvelés au XV<sup>e</sup> siècle ; ils étaient pour l'ancienne propriété ce que de nos jours nous appelons le cadastre. Pour les terre abbatiales le même registre portait le nom de *pouillé*.

En 1581 un terrier d'Abbécourt fut dressé en vertu des lettres accordées par Henri III à Pierre Brulart, secrétaire d'Etat ; ces lettres furent transcrites et publiées ; en la même année une déclaration était faite du Domaine d'Abbécourt et plusieurs furent produites par des détenteurs d'immeubles.

Jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle l'agriculture semble avoir repris un air de prospérité relative. Mais des malheurs vinrent fondre sur le pays. Les guerres de religion rejettent toute notre contrée dans le désordre, dans l'anarchie, par suite de la misère générale ; les vivres devinrent fort chers et une grande disette sévit en 1592.

Le 23 novembre 1598, Joram de Vrévin, lieutenant-général du bailliage de Chauny, condamne Raoul Pestel, d'Abbécourt, et d'autres personnes à payer aux pauvres de Chauny 20 setiers de blé pour 2 années échues d'un rente et à en continuer le paiement à titre de surcens. Un arrêt du Parlement de Paris rendu le 5 août 1600 au profit des officiers royaux de Chauny contre ceux de Noyon déclare maintenir et garder Abbécourt dan le respect de la juridiction de Chauny.

### *Monographie d'Abbécourt*

Par suite d'une extrême sécheresse les eaux de l'Oise sont *très basses* en juillet et en août 1619. L'année suivante est faite une démarcation des terres d'Ognes et d'Abbécourt. La peste sévit dans le pays en 1636 et le 3 avril 1640 un violent tremblement de terre jette l'épouvante parmi la population.

L'année 1648 fut signalée par la longueur de l'hiver qui dura cinq mois entiers, depuis la Toussaint jusqu'au 26 Mars 1649, jour de Pâques fleuries ; les neiges furent tellement abondantes qu'on en vit la terre plusieurs fois recouverte jusqu'à quatre pieds de hauteur.

Le pays si durement éprouvé par les guerres de religion devait l'être encore par la guerre civile. Voici en effet la minorité d'un roi de cinq ans, la régence d'une reine mobile, faible et ambitieuse. La noblesse turbulente s'est de nouveau agitée, les partis, les cabales se sont reformés ; une guerre civile, *la Fronde*, désole notre patrie.

Cette nouvelle guerre, que la noblesse semblait faire gaiement, à la légère, pesa lourdement sur le peuple des campagnes ; elle ternit la mémoire des Condé, des Beaufort, des Conti, de tous les brouillons de ce temps qui, pour des motifs frivoles d'intrigue, de jalousie ou d'ambition, jetèrent notre malheureux pays dans des tempêtes sanglantes, lorsqu'il avait tant besoin de paix pour panser ses blessures.

Notre contrée fut bouleversée par des désordres sanglants. Ainsi, le 29 mars 1652, jour du Vendredi saint, des Espagnols et des Bourguignons, au nombre de douze escadrons de cavalerie, faisant partie des troupes du prince de Condé, pillaient les maisons d'Abbécourt, volant des bestiaux, faisant des prisonniers, massacrant des habitants. Le 13 juillet suivant, les Espagnols assiégeant Chauny, causèrent de sérieux dégâts dans le village, pillant entièrement l'église, n'y laissant aucun ornement et mettant les habitants dans l'impossibilité d'ensemencer les terres.

En février 1658 une forte inondation couvre le port d'Abbécourt, enlevant quantité de marchandises. Un paiement de rentes dues au domaine d'Abbécourt est effectué en 1674 par Florent Boulanger, laboureur du lieu.

Il y eut de fortes gelées en 1684 qui détruisirent les vignes.

La seigneurie vassale de Chauny, unie au mois de mai 1645 au marquisat de Genlis, en fut séparée depuis 1685 jusqu'au mois de juin 1736. Les seigneurs d'Abbécourt relevaient autrefois de l'abbaye de Saint-Médard.

L'équipage des vivres des armées du roi prend garnison à Abbécourt en novembre 1691 et y installe son quartier d'hiver. Le 18 septembre de l'année suivante un violent tremblement de terre est ressenti, lézardant des maisons ; la cherté du blé est grande en 1693.

Le 3 décembre 1694 décédait Louis Perrin, laboureur, « homme de piété, d'esprit et de vertus, inhumé dans l'église le lendemain de sa précieuse mort » ; en la même année la disette fut grande dans le pays, causant une profonde misère parmi la population.

\*

\* \*

Ces années de mauvaise récolte, si fréquentes jadis, n'empêchaient nullement le commis des impositions royales d'opérer des perquisitions qui faisaient le désespoir du paysan.

Il ne faudrait pas croire cependant que la rigueur des temps fut si excessive, qu'elle ôtât au paysan tout plaisir, toute trêve à ses fatigues. Il avait dans les fêtes religieuses, alors très nombreuses et chômées des jours de repos obligatoires. Ces jours-là, après les offices, on se livrait au village, à des jeux innocents, on dansait en rondes joyeuses, quelquefois dans la cour du château. Les dames se mettaient parfois de la partie. On chantait des chansons gaillardes ; le soir à la veillée, on se réunissait pour écouter les récits des vieilles femmes, les légendes des sorciers, des enchanteurs et des fées.

Les fêtes de famille, les baptêmes d'enfants, les mariages surtout, ont de tout temps été célébrés avec un éclat tout particulier. Toujours ils étaient accompagnés de festins, de réjouissances, de gaietés sans nombre. Les paysans aimaient à déployer dans ces cérémonies un certain luxe de toilette, en contraste avec leur simplicité ordinaire.

Quand les bonne gens célébraient la noce de leurs enfants, c'était un plaisir d'en voir l'appareil ; car, outre les beaux habits de l'épouse, les parents étaient revêtus de leur plus riches atours. Les livrées des épousailles n'y étaient point oubliées ; chacune les portaient à sa ceinture ou sur le haut-de-manche. Il y avait un concert de musettes, de flûtes, de hautbois et de cornemuses, et après le banquet somptueux, la danse rustique durait jusqu'au soir.

Des coutumes, qui paraissent drôlatiques ou inexplicables aujourd'hui, étaient en usage lors de ces réjouissances. C'étaient de joyeuses plaisanteries faite pour égayer la monotonie de la vie rurale. Y faut-il chercher l'origine de toutes les niches, plaisanteries, tours malins, gaies promenades et divertissements burlesques encore en usage dans les noces villageoises ?

Rien ne semblait manquer à ces fêtes. Elles se passaient à une bonne époque, trop courte hélas ! et suivie de bien des maux.

Les villageois se livraient encore au plaisir du *jeu d'arc*, de la *soule*, jeu violent qui nous est revenu d'Angleterre sous le nom de *foot-ball rugby*, de la *main chaude*, dont l'origine remonte au temps où au tribunal on apportait la main de l'homme assassiné, sur laquelle celle-ci chaude encore, l'accusé et ses conjurateurs venaient jurer qu'ils étaient innocents du crime.

Il y avait encore les *Bouhoures*, *Behourdich* ou *Bouhourdis*, feu de la Saint-Jean, tradition ancienne encore en vigueur à Abbécourt il y a peu d'années.

Les *bouhoures* sont les bois de toute nature qui servent à alimenter le feu de la Saint-Jean. Tous les ans le 23 juin le bûcher était élevé sur un point éloigné des habitations. Au déclin du jour, après les derniers tintements de la cloche de l'angélus, le clergé en habit de chaire, précédé par les pompiers de la commune, se rendait processionnellement à l'emplacement du bûcher, en

### *Monographie d'Abbécourt*

psalmodiant divers psaumes et prières ; la population en grand nombre faisait le cercle ; le clairon sonnait, le tambour battait aux champs. Le curé bénissait le bûcher et l'allumait. Les assistants après l'extinction se partageaient les tisons que le feu n'avait pas entièrement consumés et les emportaient avec soins en leurs maisons comme préservatifs d'accidents surtout du feu du ciel.

\*

\* \*

L'origine du droit de justice remonte aux coutumes barbares. Dans les tribus germaniques, il était d'abord confié au chef de famille. Celui-ci répondait de sa femme, de ses enfants, comme de ses animaux. D'après le même principe, le seigneur avait juridiction sur les personnes et sur les choses dans les limites de son territoire.

Toutefois dans l'usage, cette terrible puissance du seigneur, sa plus haute et sa plus dangereuse attribution n'était pas aussi absolue, elle avait des limites, elle n'était pas sans appel. Le roi lui-même tenait, plusieurs fois l'an, ses *plaid*s de justice particulièrement à l'approche des quatre grandes fêtes de l'année. Tout grand feudataire du royaume, accusé d'injustice, de sentences arbitraires, devait comparaître devant le tribunal royal.

Dans les temps reculés, les seigneurs eux-mêmes s'acquittaient des fonctions de juges ; plus tard seulement, ils en confièrent l'exercice à des représentants, appelés *baillis*, se réservant uniquement la décision des affaires les plus importantes.

Aussitôt que le pays commença à s'organiser sur des bases un peu plus solides, la justice devint plus régulière. On distingua dès lors trois sortes de juridiction, qui se maintinrent tant que subsista l'ancien régime, à savoir la *haute*, la *moyenne* et la *basse justice*.

Le droit de basse et de moyenne justice ne connaissait guère que des délits et causes soumis aujourd'hui au ressort de la simple police. Le seigneur bas justicier ne pouvait infliger des amendes supérieures à soixante-quinze sous ; il surveillait les limites des voies publiques et des propriétés des vassaux ; il faisait par des règlements la taxe des denrées, l'ordonnance des marchés. On pouvait toujours appeler de ses arrêts devant les seigneurs revêtus du droit de haute justice.

Les seigneurs d'Abbécourt possédaient la haute justice ; ils relevaient les appels des basses et moyennes justices quand elles étaient exercées par leurs vassaux ; ils avaient la justice criminelle et jugeaient tous les crimes, excepté les *cas royaux* et les *cas prévôtaux* réservés aux tribunaux du roi. Leurs juges pouvaient prononcer la peine du fouet, du carcan, de l'amende honorable, de la marque au fer rouge, du bannissement, de la mort. Seulement aucune condamnation à mort ne pouvait être exécutée sans avoir été confirmée par les juges royaux.

Les *cas royaux* étaient tous ceux qui offensaient la majesté du souverain, les droits de la couronne, la dignité des ses officiers et la sûreté publique. Les *cas prévôtaux* ou *cas présidiaux*

*Victor LEDUCQ*

étaient les crimes qui exigeaient une punition prompte et qui étaient commis par des gens sans aveu, les repris de justice et les gens de guerre.

Les *piloris* ou potences étaient dressés en permanence sur les terres du seigneur haut justicier. on appelait encore le gibet *fourches patibulaires* ou *justices* ; on le plaçait d'ordinaire sur une élévation de terrain, sur le bord d'un chemin fréquenté pour qu'il inspirât à tous une grande terreur.

Le seigneur haut justicier avait le droit d'avoir un juge-bailli, un lieutenant du juge, un procureur fiscal, un substitut, un greffier, un ou deux sergents ou huissiers.

Pierre Laurens était lieutenant de la justice d'Abbécourt en 1609 ; Laurent Destouy en 1677 ; Claude de Theis, procureur du roi en la maîtrise des eaux et forêts de Chauny était bailli en 1699 ; Pierre Baraquin, lieutenant de justice, décéda le 5 novembre 1724.

\*

\* \*

L'été de 1705 fut torride et le 29 décembre 1706 un vent d'un extrême violence renversait des arbres et arrachait les toits des maisons.

Le 4 septembre 1708 la communauté des habitants d'Abbécourt fut taxée à la somme de 88 livres 15 sols à payer pour droit de nouvel acquêt, à cause de six années et quatre d'occupation de diverses pièces de terre en marais, dont elle jouissait en commun avec les habitants de Chauny, d'Ognes, de Neuflix et de Marest. Le *nouvel acquêt* était un droit domanial sur des biens possédés par des gens de main-morte tant qu'ils n'avaient pas été amortis ou n'avaient pas payé le droit d'amortissement.

Il y eut un hiver rigoureux en 1709 pendant lequel une famine, augmentée par les accaparements de blés, porta la misère à son comble. Le 6 janvier de cette année commençait une forte gelée qui continue jusqu'à fin mars avec des périodes de chutes de neiges, de pluies et de grands vents. En 1711, l'Oise déborde à plusieurs reprises couvrant une grande partie des prairies riveraines.

L'hiver 1719 fut très pluvieux ainsi que celui de l'an 1726 qui causa une inondation, une des plus considérables qu'on ait jamais vue ; cet hiver pluvieux fut suivi d'un été très sec ce qui occasionna des maladies dangereuses et une récolte médiocre en grains. Il fit encore un froid excessif pendant l'hiver de 1740 causant une grande misère ; c'est ainsi que du 15 janvier au mois de mai 1741, vingt-sept familles pauvres et huit femmes ou filles durent être secourues.



## Monographie d'Abbécourt

\*

\* \*

Le grand mouvement communal qui, vers le XIV<sup>e</sup> siècle, se manifesta par toute la France profita particulièrement aux grandes villes. Dans les plus petites localités, trop peu peuplées, où la commune jurée, soit par suite des circonstances, soit pour l'insuffisance des ressources, n'avait pu s'établir, l'esprit patriarcal des anciennes *communautés* s'était alors développé. Les habitants de ces villages n'avaient point, pour administrer leurs affaires, un petit nombre de représentants élus, mais eux-mêmes délibéraient dans leurs assemblées sur tous les gros intérêts. Présidées d'abord par le seigneur, ou bien par le bailli, son représentant, les paysans obtinrent de se réunir avec la permission du suzerain. Plus tard même le *syndic* de la paroisse eut le droit de convoquer l'assemblée ; il était tenu de le faire, toutes les fois qu'il en était requis par la majorité des paysans.

Le syndic était dans le village un personnage important, c'était le premier fonctionnaire de la communauté. Cette charge ne doit pas être confondue avec celle de maire ou d'échevin. Elle en diffère par plus d'un point. Le syndic ne jouissait d'aucune attribution de police. Souvent il n'y avait pas de syndic officiel ; ces fonctions étaient remplies par le principal habitant, ou à tour de rôle par tous les habitants. Ces charges étaient parfois assez onéreuses, toujours très pénibles, elles demandaient de la modération, du tact, un grand dévouement à la chose publique. Il était chargé de la levée des impôts ; de la répartition des corvées, du recensement des chevaux, de la statistique des maladies épidémiques sur les hommes ou les animaux, de la destruction des insectes nuisibles, de l'organisation des secours contre les incendies.

Brice de Brie, syndic de la paroisse d'Abbécourt, fit le 12 août 1749, en exécution de l'ordonnance royale de février 1728, au greffe de l'élection de Noyon, la déclaration des pièces de terre et de pré que possédaient à ferme ou en propriété sur le terroir d'Ognes, diverses personnes habitants de la paroisse d'Abbécourt.

\*

\* \*

Les hivers de 1751 et 1764 se signalèrent par leur pluviosité. Celui de 1762 fut l'un des plus longs et des plus rudes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le froid commença avec beaucoup d'intensité le 26 novembre et continua sans interruption jusqu'au 28 janvier suivant ; la terre gela à deux pieds et demi de profondeur de sorte qu'on ne put enterrer les morts.

En 1760 des échanges d'immeubles sis à Abbécourt furent conclus entre le marquis de Genlis et Jacques du Clozel, seigneur du fief de Waripont, les Célestins de Villeneuve-lès-Soissons, Bernard-Gabriel du Passage, seigneur de Caillouël.

*Victor LEDUCQ*

Quinze nourrissons de hôpital des Enfants-Trouvés de Paris mouraient à Abbécourt dans le cours de l'année 1767 ; au mois de juillet de cette même année des orages d'une extrême violence s'abattaient sur le pays.

Vers cette époque une correspondance était échangée entre l'Intendant de Soissons, des sub-délégués, le duc de Villequier et Necker, relativement à des usurpations sur les propriétés communales d'Abbécourt commise par les habitants de ce lieu. Les années 1768 et 1769 furent des années de disette.

En 1779 les habitants réclamaient auprès du district de Chauny la confection d'un rôle de la contribution foncière pour leur commune, afin de rectifier la répartition des impôts, qui avait été faite irrégulièrement à leur préjudice.

En 1787 était dressé un plan et des figures géométriques de la grosse dîme de Marest-Dampcourt en partie sur Abbécourt. Le 13 juillet 1788 une grêle formidable cause des dégâts immenses sur le terroir de la paroisse.

\*

\* \*

En négligeant de s'instruire des choses rurales, de se mettre au courant des progrès de l'agriculture, en se séparant complètement de leurs vilains, les seigneurs furent les grands coupables du mal trop profond qui rongait notre pays au XVIII<sup>e</sup> siècle ; la fréquence des hivers rigoureux de ce siècle aggrava encore la misère générale. Les souffrances étaient excessives, l'état des agriculteurs bien précaire. La nourriture devint si malsaine, que des maladies épidémiques en furent engendrées. Combien de malheureux préférèrent abandonner leur terre que d'avoir à payer les dîmes et les droits seigneuriaux.

Partout des plaintes s'élèvent, la mesure est à son comble, la dernière goutte d'eau va faire déborder le torrent. Nous sommes à la veille de la Révolution !...

La mesure des souffrances déborde des coeurs serrés d'angoisses dans des poignantes remontrances, que les paysans osèrent à la fin adresser au souverain, à la veille des grands Etats-Généraux de 1789.

D'après le Cahier des Doléances et Remontrances des habitants de la paroisse d'Abbécourt, rédigé conformément aux lettres de convocation des Etats-Généraux, en date du 1<sup>er</sup> mars 1789, les plaintes et doléances se réduisent à trois points principaux :

1° Les dégâts occasionnés sur les terres cultivées par la surabondance du gibier dont les seigneurs terriers ont la chasse exclusive.

2° Les vexations de la part des personnes chargées de la justice seigneuriale.

3° Le manque de police ou de police mal organisée dans les paroisses.

### *Monographie d'Abbécourt*

Le 6 mars suivant le duc de Villequier adhérait aux doléances et plaintes des habitants en ce qui concerne la répartition des contributions. Ce seigneur commençait à proposer le sacrifice de ses propres avantages, comme le firent du reste quelques nobles et membres du clergé, les plus illustres, les plus influents, dans un élan vraiment généreux.

Des décharges d'impôts au profit de certains habitants du village furent effectuées dans le courant des années 1789 et 1790.

En 1790 la contribution patriotique des habitants par suite du décret du 6 octobre 1789, s'éleva ou fut fixée à 843 livres 4 sols. Le curé Jean-Baptiste-François Legrand souscrit personnellement pour la somme de 300 livres, payables en trois termes.

A cette époque les terres d'Abbécourt appartenant aux religieuses Cordelières de Chauny et affermées aux sieurs Briquet d'Ognes, Louis Dirivery et Fossier, furent mises en vente comme bien national mais ne trouvèrent pas d'acquéreurs.

En 1790-1791 un différend existait entre les habitants de Marest et ceux d'Abbécourt au sujet des dîmes à prendre sur diverses pièces de pré. Aucune solution ne fut donnée aux questions qui divisaient ces paroisses.

Le 13 mars 1792 les habitants adressaient au directoire du district de Chauny, une pétition pour faire respecter les limites de leur terroir par les habitants d'Ognes et de Marest.

En août de la même année le curé fut dénoncé par les habitants de la commune pour n'avoir pas voulu lire en chaire le mandement de l'évêque constitutionnel sur l'abolition de la royauté.

Antoine Poittevin, maire d'Abbécourt, était dénoncé en nivôse 1793 au comité de surveillance républicain de Chauny comme entretenant ses concitoyens dans le fanatisme et leur prêchant le charlatanisme dans l'église. Mais un grand nombre des habitants du pays vinrent déposer en faveur de leur maire. Ils expliquèrent qu'obligé de faire sonner la cloche pour assembler les habitants et leur donner lecture des décrets et réquisitions qui les intéressaient, il dut ouvrir la porte de l'église et ne put empêcher certains villageois d'y pénétrer pour y faire leur prière ; il fut donc relâché ; mais il était de nouveau victime d'une autre dénonciation de l'agent national qui lui reprocha de s'être opposé à la démolition du clocher de son village et de s'être permis des propos contre les autorités constituées ; il fut condamné et conduit dans une prison de Chauny ainsi que les citoyennes Soutil et Boulanger reconnues coupables d'avoir exigé l'exhibition des pouvoirs du commissaire et des ouvriers démolisseurs.

Nous relevons, en effet, parmi les dénonciations faites au Comité de surveillance républicain de Chauny, en nivôse 1793, la suivante :

« Contre le maire et conseillers de la commune d'Abbécourt qui, après avoir fait annoncer au son de la cloche l'adjudication du clocher pour le 11 ventôse, ne se sont trouvés personne ce jour-là pour procéder à l'adjudication qui n'a pu avoir lieu. »

Le 15 brumaire an VI, des commissaires nommés spécialement par le Conseil municipal de Chauny certifiaient que dans l'église étaient affichées deux copies du serment de haine à la royauté conformes à ce qui avait été prescrit par l'arrêté du département du 24 vendémiaire et si-

*Victor LEDUCQ*

gnées du ministre du culte et du secrétaire de la municipalité.

Le 12 ventôse, an VII, il y eut une protestation des habitants, soupçonnés injustement par le commissaire du pouvoir exécutif et le secrétaire-greffier près l'administration municipale de Chauny, d'avoir caché les registres et archives appartenant à leur paroisse.

En la même année les habitants réclamaient auprès du district de Chauny la confection du rôle de la contribution foncière pour leur commune, afin de rectifier la répartition des impôts qui a été faite irrégulièrement à leur préjudice.

Le 16 frimaire an XI, le préfet Bouchereau autorisa les habitants à poursuivre devant les tribunaux divers particuliers qui avaient usurpé des portions de terre appartenant à la commune d'Abbécourt.

Après la réouverture des églises un trêve sembla permettre le libre exercice du culte en toute quiétude ; mais cette trêve ne fut pas de longue durée car le Directoire, effrayé des progrès que faisait parmi le peuple la religion catholique, lança contre ses ministres les plus ardents de ses agents de haut et bas étage, et, sous le faux prétexte de complot royal, réouvrit l'air des persécutions ; J-B. Legrand, curé d'Abbécourt dut reprendre le chemin de l'exil.

\*

\* \*

La garde nationale d'Abbécourt dépendait du bataillon de Marest-Dampcourt.

L'Oise eut une crue en 1802 qui dura plusieurs semaines ; elle déborde encore en 1807 ; le 16 février de cette année la neige tomba si abondamment par un vent d'une extrême violence que des gens furent ensevelis sur les chemins.

Vers le milieu de février 1814 l'autorité militaire de La Fère réquisitionnait à Abbécourt 2 boeufs et 5 moutons. M. Tourneur fut nommé membre de la commission particulière de contrôle du magasin d'approvisionnement installé à Chauny lors de l'invasion du territoire par les alliés. Au commencement de mars de cette année, de Bülow, apprenant le mouvement offensif de Napoléon, se dirigeait sur Noyon et Compiègne. Le passage de ce corps d'armée laissa un douloureux souvenir ; ce flot d'hommes exigeants et brutaux envahit Abbécourt, pilla les maisons et molesta les habitants. Le 28 avril suivant, dans le tableau de la répartition de l'avoine à fournir par les communes aux 300 chevaux de l'ennemi cantonnés à Rouy et à Sinceny pour 5 jours, Abbécourt était classé pour 50 setiers. Au mois de mai le prince Chahovsky, lieutenant-général des armées russes, logeait dans la localité une partie de ses troupes.

Le 6 août 1816 l'Oise débordait et submergeait la vallée ; le 7 septembre suivant nouvelle inondation.

L'hiver 1830-1831 fut extrêmement rigoureux. Le choléra fit son apparition au printemps de l'année suivante. L'été de 1833 fut très sec ; il y eut des inondations en mai et à la fin de 1836

### *Monographie d'Abbécourt*

puis encore en 1839, des mauvaises récoltes en 1847, 1853, 1856, pendant lesquelles le blé fut cher et des inondations aggravèrent encore le mal ; l'hiver de 1854 fut rigoureux, le pain cher et le travail peu abondant.

Le rude hiver de 1870-1871 ajouta aux tristesses de l'invasion allemande ; la neige couvrit la terre en décembre et continua à tomber en abondance ; en janvier le froid reprenait avec intensité.

En vertu d'un ordonnance du 11 février 1871 du gouvernement général de Reims ordonnant aux préfets allemands des départements envahis d'enlever et d'interner en Allemagne des notables comme otages en garantie des communes débitrices et menacées « de mesures ultérieures » des notables d'Abbécourt sont arrêtés dans leurs lits et enfermés à Chauny.

Il y eut une grande sécheresse en 1874, des inondations en 1876, un hiver très rude en 1879, de nouveaux débordements de l'Oise en décembre 1882 et janvier 1883.

Un monument a été érigé en 1896 sur l'emplacement d'un très ancien calvaire, en souvenir des enfants d'Abbécourt enlevés par la guerre 1870-1871. Élevé par souscription publique, construit en granit belge, il a 3<sup>m</sup> 95 de hauteur. Il porte les nom des huit victimes de la guerre et ceux des six principaux bienfaiteurs du village : *Isabelle*, dame d'Abbécourt, 1264 ; *Antoinette Le Gay* ; *Adrien de Hangest*, 1556 ; l'abbé *Antoine Magnier*, 1686 ; l'abbé *Jean-Baptiste Le-grand*, 1826 ; l'abbé *Geoffroy*, 1903. Inauguré et béni le 16 mai 1897 il fut prononcé, pendant la cérémonie, trois discours par MM. Thuillier, maire, Joncourt, conseiller général, et Dequin, curé-doyen de Chauny.

En 1910 à la suite de pluies persistantes, l'Oise subit une grande crue et couvre les prairies avoisinantes.

\*

\* \*

L'année 1914 devait voir le commencement de la Grande Guerre mondiale qui fut si funeste pour notre région. L'armée von Bülow venant de Charleroi poursuit pour les séparer les deux armées French et Lanrezac qui, menacées à la fois d'enfoncement et d'enveloppement, retraitent vers l'Oise ; von Bülow se dirige vers La Fère ; l'armée britannique continue vers le sud le long de la vallée de l'Oise et Abbécourt est occupé par les Allemands le 1<sup>er</sup> septembre.

Les Allemands, dès leur arrivée à Abbécourt, désignèrent un administrateur communal qui les représente. M. Charles Béguin, ancien cultivateur, et comme maire M. Férandelle, ancien maréchal, conseiller municipal, sous le contrôle de la Kommandantur, pour la signature des décisions et pièces officielles. La population qui comptait près de 700 habitants fut réduite à 415, en comptant les 35 ou 40 prisonniers civils rentrés au pays depuis mars et avril 1916.

Tous les hommes et femmes valides travaillaient aux champs depuis l'âge de 12 ans. Les hommes étaient payés 2 fr. 50 par jour, les femmes 2 fr., et les enfants 1 fr. Ce salaire leur était

### *Victor LEDUCQ*

servi en bons régionaux, sauf retenue de l'indemnité de guerre et du ravitaillement équivalent à 1 fr. 75 par jour. L'école pour les enfants des deux sexes était faite dans l'école des filles par Mlle Georgette Devillers, institutrice publique adjointe. La mairie fut transformée en boulangerie. Un embranchement fut établi à la gare qui dérivait une voie vers Marest.

Vers octobre et novembre 1916 les habitants croyaient bien être évacués, le ennemis ayant pris leur dispositions pour cela. L'attaque de la Somme retarda les semailles en été ; l'ensemencement ne commença qu'en novembre seulement. Il ne restait que 3 chevaux et 30 bêtes à cornes. Le lait était porté à la Kommandantur, les poules étaient comptées et les oeufs réquisitionnés à raison de un par semaine et par poule au prix de 0 fr. 085 ; chaque oeuf manquant était payé d'une amende qui variait pour le fermier.

Les jardins cultivés par les habitants recevaient la visite des gendarmes allemands qui perquisitionnaient souvent pour découvrir les provisions cachées dont il s'emparaient.

Le magasin américain fut installé dans l'ancienne ferme de M. Charles Béguin, rue des Fossés ; là se faisait la distribution du riz, des haricots, de la céréoline, de la graisse, du lard, du café, du sucre, du sel, etc. Tous ces produits n'étaient pas livrés en abondance ; la ration de pain était de 400 grammes par personne. Détail intéressant : les Allemands étaient encore bien moins ravitaillés que les habitants et pour les uns comme les autres la viande était absente.

Avant d'abandonner Abbécourt le 19 mars 1917, les Allemands, lors de leur premier repli, détruisirent systématiquement le village, qui fut alors occupé par des troupes de la 3<sup>me</sup> armée (Humbert).

En février 1918 les Britanniques s'étendaient devant le front Hindenbourg jusqu'à Abbécourt. Le 12 mars suivant l'ennemi déclenche une formidable offensive et la 5<sup>me</sup> armée anglaise, qui occupait la région, doit reculer ; les divisions françaises Pellé se jettent dans la bataille, mais malgré des prodiges de valeur elle retraitent devant des forces supérieures et Abbécourt est de nouveau occupé le 24. Le 6 avril les Allemands pressant le saillant que nous continuions à tenir sur la rive gauche de l'Oise le long du front d'Abbécourt-Amigny-Barisis nous force à nous replier sur Manicamp.

Pendant les offensives conjuguées sur la Somme et sur l'Oise du 8 au 29 août le front passait au sud de Marest et d'Abbécourt, en dessous de l'Oise et de l'Ailette et Abbécourt était réoccupé définitivement par les soldats de l'armée Humbert le 6 septembre suivant, et obtenait la croix de guerre par arrêté du 17 octobre 1920.

La commune a bénéficié pour 1850 francs de la subvention accordée par la Tunisie au département de l'Aisne ; elle compte treize de ses enfants morts pour la défense du pays pendant la grande guerre.

## *Monographie d'Abbécourt*

\*

\* \*

Liste des maires dont nous avons pu relever les noms, avec les années pendant lesquelles nous les avons trouvés en fonctions :

*Poittevin Antoine* (1792-1793). -- *Tourneur Pierre-Nicaise*, né le 29 juillet 1773 (1814-1844). -- *Poittevin Antoine-Théodore*, né le 21 mars 1799, de 1844 à 1848. -- *Gérard*, de 1848 à 1859. -- *Bigand Antoine-Isidore-Théodore*, maire de 1859 à 1863, décédé le 15 mai 1864 dans sa 40<sup>e</sup> année. -- *Gérard* (1863-1879). -- *Thuillier* (1896). -- *Prudhommeaux* (1910) -- *Emile Crapet* l'était en 1914 et encore en 1922.

## Cure paroissiale

Le 17 septembre 1205, Aubry, curé d'Abbécourt donnait au chapitre de Noyon un cens de 6 deniers à prendre sur la maison et le pré que lui a donnés Marcel, chevalier ; notification de cette donation fut faite par le chapitre de Noyon le même jour ; ce chapitre était le nominateur et le gros décimateur de cette cure. Cette paroisse vit dès le XIV<sup>e</sup> siècle s'établir l'usage de sonner l'*Angélus* et le *Pardon*.

Le 30 juillet 1530, Adrien de Hangest, seigneur de Genlis et d'Abbécourt, était présent à la procession solennelle de Saint-Médard de Soissons qui se faisait tous les 50 ans. Le 1<sup>er</sup> avril 1553 Jean III de Hangest, évêque de Noyon, sacré l'année précédente, visita la paroisse. Entre les années 1581 et 1584 l'église déclarait les immeubles qu'elle possédait.

Suivant le compte présenté en 1621 par Pierre Bigand et Daniel Quiérru, marguilliers de l'église Saint-Jean-Baptiste et Saint-Nicolas, patron de l'église d'Abbécourt, il est alloué à Jehan Patte, prêtre-curé, une somme de 4 livres pour avoir chanté et célébré les messes chaque dimanche, fêtes et jours ouvrables de l'année ; on porta en dépenses la somme de 36 sols pour le pain à chanter et célébrer les messes chaque jour de l'année et communier les paroissiens, tant les jours de Pâques, Pentecôte, Noël, Toussaint, et autres jours de l'année ; plus une autre somme de 50 sols payée pour le vin qu'il a convenu avoir pour communier les paroissiens pendant le cours de l'année.

La somme de 8 sols payée aux sonneurs qui ont sonné les cloches tant la veille du jour des âmes, que la nuit et le jour des âmes suivant l'ancienne coutume. Une somme de 30 sols, payée à Jehan Brunette, potier d'étain à Chauny, pour avoir vendu et livré deux potelets d'étain (burettes) servant à célébrer la messe et pour avoir ressoudé la croix de l'église par deux fois ; une somme de 50 sols, payée à Antoinette Delanoy qui a fourni les images de Saint-Jean-Baptiste, avec les épingles, livrées et distribuées en l'église le jour de la nativité de ce saint. C'est un usage très pieux et très ancien de fixer par une épingle l'image du patron d'une église à la coiffe des enfants.

Enfin, on a payé au clerc de l'église, Nicolas Gros, une somme de 6 livres pour ses droits, salaires et vacations d'avoir aidé à chanter et célébrer les obits et fondations de l'église durant l'année 1621 : une somme de 20 sols pour ses peines et vacations d'avoir sonné les pardons chaque jour au soir, selon l'ancienne coutume de l'église, et aussi pour avoir nettoyé et balayé l'église chaque jour ; la somme de 10 sols pour ses peines et salaires d'avoir monté au clocher plusieurs fois, afin de graisser et huiler les *martriaux* et tourillons du clocher, et fourni l'huile nécessaire.

Le curé Jehan Patté, dont il est question plus haut, avait comparu le 5 octobre 1609, ainsi que Pierre Laurens, lieutenant du village, des manants et des habitants, en l'auditoire royal de Chauny lors de la rédaction et réformation de la coutume de cette ville. En 1653 des voies de fait sont



### *Monographie d'Abbécourt*

exercées par François Desviviers sur Louis Camus, curé du lieu.

Marie Pottelet, de Chauny, devant un surcens à la fabrique de l'église d'Abbécourt, en effectua le paiement de 15 années d'arrérages en 1661. En 1674 un autre paiement était fait d'un surcens de 42 sous dû à la fabrique par les héritiers de François Destouy.

La confrérie du Saint-Sacrement y fut établie le 16 juin 1677 par M. de Clermont, évêque de Noyon. Le 19 juin 1678 eut lieu une délibération par le curé, le maire et les principaux habitants concernant la restauration et l'embellissement de l'église. En août 1683 fut célébrée la bénédiction par Jean de Théis, évêque de Noyon, de l'image de la Sainte-Vierge placée dans la chapelle de l'église.

Le 20 mai 1687 les revenus de la cure étaient de 30 setiers de blé, 22 setiers de blé et 22 setiers d'avoine de la cure, 80 livres de fondations, 250 livres de menues dîmes, 100 livres de casuel, du clerc, 5 livres du clergé, 30 livres de casuel. le pain béni ; de la fabrique 261 livres, charges acquittées.

Le 19 mars 1694 plainte était adressée au lieutenant-général de Chauny par le curé et une partie des habitants d'Abbécourt, contre le curé et quelques personnes d'Ognes qui s'opposaient à la levée d'un denier par livre que devaient payer pour la subsistance des pauvres d'Abbécourt, les personnes qui possédaient des terres sur le terroir d'Abbécourt et étaient habitants de la paroisse d'Ognes. Le 14 mai 1703 un état de marché fut passé entre Antoine Wagnier, maître charpentier à Prémontré, le curé et les marguilliers d'Abbécourt pour divers travaux relatifs aux cloches de l'église, moyennant la somme de 18 livres payables après l'exécution des travaux.

Le 10 août 1709, par ordre de l'évêque de Noyon, le curé d'Abbécourt, curé-doyen de Chauny, était chargé de régler le différend entre les curés des deux paroisses de Chauny relatif à l'organisation en communauté des processions.

En 1729 les revenus de la cure étaient de 1.000 à 1.200 livres, savoir : 30 setiers de blé, 44 setiers d'avoine, 80 livres de fondations, 250 livres de menues dîmes, 300 de casuel ; du clerc, 27 livres 10 sols des habitants, 7 setiers de blé des laboureurs et 30 livres de casuel ; de la fabrique, 450 livres, chargées de 190 livres ou environ, pour acquit des obits et autres fondations qui étaient au nombre de 128 messes. En 1741 les revenus de la cure s'élevaient à 1.200 livres ; de la fabrique, 450.

Elle est chargée de 61 livres pour le curé, de 30 livres à la soeur d'école ; le clerc avait 27 livres sur la fabrique.

Dans les déclarations faites au terrier de la seigneurie de Marest-Dampcourt entre les années 1730-1755 figurent la cure et l'église d'Abbécourt. Le 3 août 1760, trois cultivateurs d'Abbécourt adressèrent une requête contre le clerc laïc de la paroisse d'Ognes, tendant à lui faire restituer trois gerbes de blé qu'il a prélevées, à titre de *dîme arbitraire* et non légitime, sur les terres des demandeurs, sises à Abbécourt, sans les prévenir et en leur absence.

En janvier 1761 fut fondue la grosse cloche de la paroisse ; elle fut bénite le 1 février suivant par Mathieu-Charles Dehem, maître ès-arts, prêtre-curé d'Abbécourt ; elle fut nommée Gabrielle

*Victor LEDUCQ*

par le seigneur de Genlis, Pierre-Claude-Charles Brulart et par Mademoiselle Marie-Gabrielle-Flore du Roger de Bournonville.

En la même année, le clocher de l'église menaçait ruine, mais il fut rétabli et le beffroi destiné à porter quatre cloches, reconstruit à neuf.

A la même époque on refaisait à neuf le plafond de la nef, le petit emplacement de l'horloge avec la lucarne ardoisée et le cadran. Ces réparations coûtèrent plus de 1500 livres, sans compter la fonte de la cloche.

Le 25 mai 1762, le prêtre-curé de la paroisse, doyen-rural de Chauny et administrateur du bien des pauvres d'Abbécourt, présenta une requête au roi, à l'effet d'obtenir la vente d'une quantité d'arbres rabougris se trouvant sur vingt-quatre setiers de bois appartenant aux pauvres de la paroisse. Le produit de la vente fut destiné à la réparation ou la reconstruction d'une maison, bâtiments et grange sis à Abbécourt, dont le loyer servait annuellement au soulagement de ces pauvres, lesquels maisons et bâtiments tombaient en ruines. Le roi fit droit à la demande.

Le compte des recettes et dépenses de la paroisse pour les années 1751-1752-1753 nous font connaître l'existence d'une recette de 20 sols et d'une autre de 22 sols 11 deniers pour surcens dus à son église et garantis par divers immeubles, mais à charge de sonner le pardon ou l'angélus du midi et celui du soir ; de plus au terroir de la commune il existe une pièce de pré, appelée le *Pré des Cloches*, plus connue sous le nom de *Pré de ch' clerc* qui rappelle semblable fondation et dont le revenu était attribué pour ses gages au maître d'école ou au sous-clerc chargé de sonner l'angélus.

Ce compte renferme encore divers détails, entr'autres l'obligation :

1° De dire un *De Profundis*, après l'aspersion de l'eau bénite, à l'intention de Me Jean Patté, ancien curé d'Abbécourt.

2° De chanter le *Libéra*, à la messe de Sainte-Barbe et de dire le salut le dimanche suivant, à l'intention de Barbe Périn et de Jean Béguin.

3° De célébrer une messe solennelle le jour de Saint-Marguerite, et un salut, le dimanche suivant, en souvenir de Marguerite Hourdé.

4° De payer un surcens annuel de 20 sols, pour tenir lieu de deux livres de *cire ouvrée* (blanche), livrable à l'église d'Abbécourt. Pareil est reproduit trois fois dans le même compte.

Le 14 novembre 1768 un mémoire très étendu était déposé au greffe du marquisat de Genlis, concernant les immeubles appartenant à l'église, aux pauvres et à la paroisse d'Abbécourt à l'effet d'établir l'état exact des censives dues annuellement à la seigneurie de Genlis.

En 1774 la terre d'Abbécourt était chargée de payer 17 setiers de blé au curé pour son revenu.

La fabrique paroissiale possédait des terres à Abbécourt, à Marest-Dampcourt, à Oignes, et à Crépigny, pour lesquelles des baux furent établis entre les années 1782-1784. D'après un état des biens nationaux la fabrique affermaient un setier 39 verges de terre à Caillouël ; la matrice ca-

### *Monographie d'Abbécourt*

dastrale de ce village sous l'an V porte deux pièces de terre appartenant à la Nation ; elles furent vendues en 1818.

Le 18 mai 1781 deux maîtres maçons de Chauny visitaient le presbytère ; ils évaluèrent à 98 livres les dépenses à faire pour réparer cette maison. M<sup>lle</sup> Dehem, seule héritière de l'abbé Dehem son frère, ancien curé d'Abbécourt, paya cette somme à l'abbé Jean-Baptiste Legrand, successeur de l'abbé Dehem, qui s'engagea pour cette somme à faire exécuter le devis des réparations.

Toutes les communes du canton de Chauny ayant été déclarées « cures » par le directoire du département, elles furent invitées à soumettre dans le plus bref délai l'état exact et détaillé des revenus de leur paroisse ; afin de fixer légalement le traitement du sieur curé. L'état de la paroisse d'Abbécourt fut envoyé vers la fin de l'année 1790.

Voici ce que nous avons relevé dans le résumé officiel :

« Le revenu net de la cure d'Abbécourt a été arrêté à 1562 livres, 5 sols 7 deniers ; le traitement du curé à 1381 livres, 2 sols, 9 deniers ; compte approuvé à Laon le 5 mai 1791 ; curé Legrand. »

Le 28 fructidor an V, Pierre Deleau, ministre du culte catholique à Abbécourt, se rendit à la maison commune de Chauny pour faire le serment politique de « Haine à la royauté et à l'anarchie ; attachement à la République et à la Constitution de l'an III ».

Lors de la réouverture des églises en 1804 la municipalité d'Abbécourt fit la déclaration suivante : « en y laissant un desservant, sans réunion, la cure sera dans le même état qu'autrefois. Le presbytère est conservé ».

On comptait un protestant dans la paroisse en 1817.

On rencontre dans les archives d'Abbécourt à la date du 24 février 1833, la donation faite ce jour à l'église de ce village, par Jean-Baptiste Poittevin, propriétaire en ce lieu de 7 pièces de terres labourables contenant ensemble une superficie de 1 hect. 41 a. 90 cent. Dans ce nombre figure une parcelle de 2 ares 71 centiares, au lieudit *le calvaire d'Abbécourt* sur laquelle a été érigé en 1770 un calvaire placé à côté du chemin d'Abbécourt, sur la pâture de la Barre. Le conseil de fabrique d'Abbécourt a été autorisé à accepter cette donation et à en exécuter les conditions, sur une ordonnance royale du 6 août 1833 et une autre de Mg. Simony ,évêque de Soissons, en date du 23 janvier 1834. En l'année 1854 le maire se crut en droit de revendiquer la propriété de cette parcelle de terrain sur lequel avait été érigé le calvaire. Afin d'éviter un procès, le conseil municipal et celui de la fabrique de l'église firent, le 4 avril 1885, un traité aux termes le conseil de fabrique céda à la commune le terrain en question, mais à la charge de la commune d'établir dans le délai de trois mois à partir de l'approbation préfectorale, qui eut lieu le 24 avril 1885, un nouveau calvaire en tous points semblable à l'ancien , c'est-à-dire en bois de chêne, de 7 mètres de haut avec un christ en bois sculpté ou en fonte de fer mesurant 1 mètre de haut. L'érection et la bénédiction du nouveau calvaire eut lieu le 15 août 1885.

La Révolution n'avait laissé qu'une seule cloche à l'église : elle fut cassée par accident vers la

*Victor LEDUCQ*

fin de 1849 ; le maire est alors autorisé à procurer trois cloches à son église. La dépense, 3 337 fr. 60 pour les trois cloches du poids total de 1530 kilogs fut couverte par la vente de terres communales et par souscription ; elles furent bénies le 1 juillet 1850 par Joseph-Ferdinand Clin, curé d'Abbécourt. Le 14 août suivant la petite cloche ayant été cassée fut remise au creuset ; elle fut bénite et replacée dans le clocher le 15 décembre de la même année. En 1892 le dallage fut renouvelé.

L'église d'Abbécourt, orientée de l'ouest à l'est, dut être construite au XV<sup>e</sup> siècle de divers matériaux, grès, pierres et briques ; elle a subi divers remaniements et ne présente qu'une maçonnerie lourde, sans importance et sans caractère architectural. La nef et l'abside sont éclairées par des fenêtres en arc plein cintre ; le clocher carré et trapu, surmonté d'un toit pyramidal très bas, est placé dans la partie médiane de l'édifice.

Depuis l'armistice les offices sont célébrés dans une baraque chapelle en attendant la construction d'une nouvelle église sur l'emplacement de l'ancienne.

Le clocher a servi de point trigonométrique

Furent curés ou desservants d'Abbécourt : *Aubry*, le 17 sept. 1251 donna au chapitre de Noyon, 6 deniers de cens que lui avait légués le chevalier Marcel. -- *Albéric*, en 1209 (lacune jusqu'en 1421). -- *Jean Régnier*, 1421 ; fit une donation à l'église d'Abbécourt. -- *Maurice Quintet*, 1461 ; son nom se trouve dans la déclaration des terres tenues en censives de M. de Châtillon, seign. d'Ognes, en 1461. -- *Demilly*, 1550. -- *Jean Toutefair*, 1565. -- *Jean Patté*, 1591 : l'était encore en 1621. -- *Louis Camus*, 1633 ; fit une donation aux pauvres d'Abbécourt ; devint chapelain de la chapelle de la Résurrection en l'église Notre-Dame de Chauny. -- *Louis Pardoux*, 1665. -- *Louis Sauceux*, 1668. -- *Sagnier*, 1674. -- *Payart*, 1674. -- *Nicolas Racine*, 1675. -- *Jean Devillers*, 1676. -- *Antoine Manier*, 1<sup>er</sup> oct. 1676 ; fit une donation à l'église et aux pauvres d'Abbécourt ; décédé le 8 juin 1761 et fut enterré dans le chœur de l'église du village. -- *Pottelet*, 1684. -- *Antoine Lemaire*, 1698-1705 ; fit construire le presbytère. -- *Antoine Landru*, 1706-1732 ; donna 2.000 fr. pour aider à construire le chœur de l'église ; décédé le 29 nov. 1732, fut inhumé dans la chapelle S<sup>t</sup>-Sébastien. -- *Darcourt*, 1732. -- *Legrand*, 1734 ; devint chanoine de Noyon. -- *Louis Ledroit*, 1747. -- *Louis Legrand*, 1759 : fit une dotation de 3.000 fr. et fit bâtir le chœur de l'église ; devint plus tard chanoine de Metz. -- *Matthieu-Charles Dehem*, du 10 janvier 1760 au 7 avril 1781 qu'il mourut à l'âge de 74 ans ; il fut inhumé sous la lampe du sanctuaire, ainsi que l'indiquait une note manuscrite maintenue en évidence dans la sacristie ; cette indication fut vérifiée par une fouille pratiquée dans le chœur lors du renouvellement de son dallage au mois d'octobre 1892 ; il était né à Ham le 27 sept. 1707 de Gamaliel Dehem et de Geneviève Tupigny. Il a laissé la réputation d'un saint, car on le nomme encore ainsi à Abbécourt. -- *Jean-Baptiste Legrand*, 1781 ; s'engagea à faire exécuter au presbytère diverses réparations signalées dans le devis des experts ; il reconnut avoir reçu de M<sup>lle</sup> Dehem, soeur de son prédécesseur, la somme de 98 livres pour payer ces réparations évaluées à pareille somme. -- *Hénaux*, 1792. -- *Deleau Pierre* (1796-1797). -- *Pierre Leroy*, 1803 ; inhumé dans le cimetière d'Abbécourt en 1813. -- *Jean-François Legrand*, 1814 ; fonda une rente annuelle de 50 francs pour les écoles d'Abbécourt. -- *Fruchart*, 1816. -- *Jean-Baptiste*

### *Monographie d'Abbécourt*

*Olivier*, en 1817 ; fut curé de Pouilly en 1817 et mourut curé de Droisy en 1852. -- *François-Thimothée Bonjean*, en 1817, fut curé de Marest en 1818, mourut curé-doyen de Chauny le 25 février 1843 ; il avait à Chauny une vie très retirée (Semaine religieuse, année 1890, T XVII, P. 31). -- *Alexandre-François Ducrot*, en 1819 ; devint curé de Voulpaix en 1821 et mourut curé de Travecy le 15 nov. 1878. -- *Jean-Marie-Auguste Raimbaut*, en 1821 ; nommé à Fourdrain en 1822, mourut curé retraité à Soissons le 29 février 1864 ; il avait essayé d'embrasser la vie des Trappistes, mais l'austérité de leur règle étant au-dessus de ses forces, il fut obligé de rentrer dans le diocèse où on lui donna la cure de Condé-sur-Suippes en 1835 ; sa fidélité à faire observer la règle prescrite par ses supérieurs pour l'admission des enfants à la première communion lui suscita une grande difficulté qui eut pour résultat de relever le mérite et la sainteté de vie de l'accusé. -- *Jean-Baptiste Tévenart*, 1822 ; curé de Lesquielles en 1823, mourut curé-doyen de Fère-en-Tardenois le 6 déc. 1881. -- *Fidèle-Constantin-Joseph Beautour*, 1823, curé de Marest en 1824, reprit le desservice d'Abbécourt de 1830 à 1843, et mourut curé-doyen de Ribemont le 6 nov. 1882 ; se signala par sa sollicitude pour procurer la science religieuse à ses paroissiens ; il possédait, outre sa foi chrétienne, une volonté ferme qui ne savait pas et ne voulait pas savoir les obstacles, aussi rencontra-t-il, à Ribemont surtout, de longues et puissantes résistances dont il triompha cependant ; un intéressant *Monorime* lui fut offert en 1880 pour ses noces d'or par l'abbé Jardinier. -- *Jean-Claude Clovis*, 1824 ; nommé à Clamecy en 1825, puis à Villers-le-Sec en 1850 où il décéda le 17 fév. 1881 ; il a laissé le souvenir d'un prêtre très digne et d'un pasteur excellent ; toujours il cultiva la science ecclésiastique, la Sainte Écriture, la théologie, les auteurs ascétiques ; il vécut pauvre, mortifié, pénitent. -- *Marie-César-Fortune Lemaire*, 1825 ; il fut nommé à la cure de Beaumont-en-Beine en 1826 et mourut curé-doyen de Vic-sur-Aisne le 6 août 1878 ; c'était un homme d'étude et sérieux et tout en étant homme du monde, d'un grand charme de conversation et de caractère d'une grande urbanité : il a composé un ouvrage important : *Lettres à un protestant de bonne foi, Deux apparitions*. -- *Benoît-Joseph Tatinguet*, 1826 ; fut nommé à Parpeville en 1827 et prêtre habitué à Chauny en 1873 où il mourut le 19 nov. 1883 ; il était resté 28 ans à Parpeville ; il n'est pas possible de dire tout le bien qu'il y opéra, la oeuvre qu'il y établit, l'élan de piété qu'il y communiqua. -- *Jean-Marie-Thomas Trouvelot*, 1827 : nommé en 1828 à La Ferté-Chevresis ; mourut curé de Camelin le 8 sept. 1881 à l'âge de 78 ans ; ce qui frappait le plus dans ce prêtre c'était sa piété, son esprit de prière ; il forma sept prêtres, tous originaires de Camelin. -- *Jean-Antoine Tribouilloy*, 1828, nommé curé d'Epieds en 1830, mourut curé de Bray-en-Thiérache le 4 mars 1886 à 82 ans après 56 ans de résidence. -- *Chrétien Jean-Baptiste François*, 1830 ; nommé curé d'Ognes en la même année, il mourut curé de Coeuvres le 6 sept. 1876 ; était le neveu de l'abbé Chrétien, ancien curé de Saint-Erme, le fondateur des religieux de Notre-Dame de St-Erme en 1820. -- *Drivy*, 1843. -- *Ferdinand-Joseph Clin*, 1847 ; nommé curé de Laigny en 1853, mourut curé de Berlancourt le 20 octobre 1873. -- *Deguisse Louis Stanislas*, 1853 ; quitta Abbécourt en 1856 pour la cure de Marest et mourut curé de Saint-Christophe-à-Berry le 10 août 1875 ; avait été curé de Guyencourt en 1830, des Courmelles en 1837, de Travecy en 1847 ; était né à Genlis le 3 août 1801 et ordonné prêtre le 18 décembre 1830. -- *Joseph Dupont*, 1856 ; quitta la cure d'Abbécourt pour Happencourt en 1857 ; mourut subitement par suite d'une rupture d'anévrisme sur la berge du canal Crozat le 17 janv. 1882, alors curé de Quessy ; d'une nature ardente il

### Victor LEDUCQ

eut préféré être envoyé dans les missions étrangères ; il n'était pas sans talent oratoire ; il est l'auteur des ouvrages suivants : *Mémorial de la vie chrétienne*, vol. in-12 Paris Bleriot 1861 ; *Tribulations d'un desservant* ; *l'abbé Gerbert ou la Première paroisse* ; *Contrebroschure à propos de l'inamovibilité des curés* ; *Lettres d'un curé à un cardinal* ; *Noël de l'abbé Dupont* ; *l'Imitation de Jésus-Christ* ; *Noir et Violet*. -- *Joffroy*, nommé en 1858, l'était encore en 1896 ; inhumé dans le cimetière de la commune, sa tombe porte l'inscription suivante : « Sépulture des curés d'Abbécourt, à l'abbé Joffroy, la commune reconnaissante ». -- *Courroy* (1908) -- *Jésus*, l'était en 1922.

L'abbé Jean-François-Ignace Décarsin, né à Abbécourt le 1<sup>er</sup> fév. 1803, ordonné prêtre en 1828, fut curé en dernier lieu à Montfaucon et Amifontaine ; prit sa retraite en 1871 et se retira à Abbécourt où il mourut le 26 janvier 1876 ; il légua 100 francs à l'église d'Abbécourt à charge d'une messe mensuelle à son intention et de procurer de temps en temps, une mission à sa paroisse natale. On y voit encore sa tombe dans le cimetière du village.

Une autre tombe porte l'inscription suivante : « Louis Décarsin, décédé le 25 mars 1878 à l'âge de 81 ans, bienfaiteur de l'église ».

## Curiosités

*Église* du XV<sup>e</sup> siècle, remaniée ; *pont-canal* sur l'Oise, offrant le curieux spectacle de bateaux passant au-dessus de la rivière à une hauteur de 12 à 15 mètres ; *rives pittoresques* de la rivière du Brouage ; *monuments commémoratifs* de la guerre 1870-1871 et de celle de 1914-1918.

## Célébrités

*Dehem Mathieu-Charles* et *Dupont Joseph*, voir la liste des curés. -- *Périn Louis-Joseph*, né à Abbécourt le 10 septembre 1778, chevalier de la Légion d'Honneur ; ancien grenadier au régiment de la Vielle-Garde : le 3 mai 1826 un compte-rendu a été fait de ses funérailles et éloge funèbre.

## Agriculture - Commerce - Industrie

La vallée fertile de l'Oise a dû être conquise par l'homme. L'épaisse forêt de Beine s'étendait jusqu'à Abbécourt. Quelques lambeaux forestiers en subsistent encore. Les grands ouvriers du défrichement furent les chanoines et les moines des établissements religieux qui possédaient des biens dans la localité. Les conquêtes de la culture furent remarquables aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siè-

### *Monographie d'Abbécourt*

cles. Partout la charrue gagne sur le bois. Au XVIII<sup>e</sup> siècle presque toute la région est en culture. De nos jours les derniers bouquets de bois succombent devant l'invasion de la betterave, et à côté d'elle les sucreries, les distilleries se sont multipliées.

De la pulpe de betterave on engraisse le bétail, on utilise l'engrais pour la bonne tenue des terres ; c'est une source de gros revenus.

Il y a de nombreux vergers, jardins ; et sous les pommiers, les poiriers, les pêchers, les pruniers, les cerisiers et autrefois les noyers, où parfois s'enroulaient des treilles, s'abritent des récoltes variées qui se succèdent sans relâche, céréales, betteraves, luzerne, légumes aussi variés que succulents.

Le pommier est très répandu, tantôt en vergers clos, tantôt en allées le long des labours ; il donne l'impression d'un bois dans certains endroits.

Les vastes prairies qui entourent Oignes et Abbécourt ont permis de tous temps aux habitants de ces villages l'élevage des bestiaux et des volailles. Les habitants d'Oignes, Abbécourt et Neufieux se disputaient le droit de pâturage dans ces prairies qui produisent un foin renommé. C'est ainsi qu'une contestation s'éleva entre les paroisses sus nommées au sujet de la prairie dite *la Barre d'Abbécourt* dès le XVI<sup>e</sup> siècle et ne prit fin qu'en 1849 ; un décret présidentiel du 25 mai en donna le partage entre les trois communes. Des sentences analogues de Martin Lengranger et d'Antoine Boullart, maîtres des eaux et forêts de Chauny, furent prononcées le 15 mars 1510 et 10 février 1529 et en 1530. Une enquête eut lieu devant le bailliage de Chauny au sujet des droits respectifs des trois paroisses.

La prairie de la Barre d'Abbécourt était plus proche d'Oignes que de Neufieux ; au XVII<sup>e</sup> siècle les trois paroisses avaient conjointement le droit de pâturage dans cette prairie.

En juillet 1619 une déclaration des droits d'usage établit que les habitants d'Oignes avaient le droit de pâturage jusqu'aux loges d'Abbécourt et au Fillet et à la fontaine d'Abbécourt.

Un différend surgit entre Oignes et Abbécourt au sujet du rû du Paradis qui traverse la pâture de la Barre d'Abbécourt. Une sentence fut prononcée par la justice du marquisat de Genlis contre les habitants d'Oignes ; cette sentence fait connaître que le dit rû coulait autrefois dans la pâture et qu'on a déplacé son cours. Le 7 avril 1753 les habitants d'Oignes furent condamnés à rétablir l'ancien lit du rû et à construire un pont sur ce ruisseau.

D'après un arrêt de la cour du Parlement les habitants d'Oignes avaient le droit incontestable de mener paître leurs bestiaux en la pâture de la Barre d'Abbécourt. Ce lieu était dans la paroisse et enclavé dans le dîmage d'Oignes avant l'érection d'Abbécourt en paroisse, laquelle eut lieu en août 1265.

En 1358 les habitants de Caillouël semblent avoir eu le droit de pâture au *Motoy*, sur le terroir d'Abbécourt ; les habitants de ce dernier village déclaraient une paturelle du Motoy en 1630. En 1651 les récoltes furent médiocres à cause des ravages de la grêle.

Les palmipèdes voyageurs : grues, hérons, cygnes, canards, sarcelles, etc., s'arrêtent volontiers dans les prairies marécageuses proches la rivière d'Oise.

## Victor LEDUCQ

Ver le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la ville de Chauny pour subvenir aux frais de construction de casernes, consentit, sur la proposition de l'Intendant de la généralité de Soissons, à se priver pendant dix années de la moitié des pâtures communes entre Chauny, Oignes et Abbécourt qui formaient 150 arpents, ce qui devait produire 1500 livres par an. A cette époque les trois quarts au moins des habitants étaient tisserands de grosse toile ou treillis, ou manoeuvres à la journée ; ils avaient de nombreuses familles et vivaient de la manière la plus frugale. Quelques-uns étaient laboureurs, mais plutôt *haricotiers* que cultivateurs. En 1768 fut fixé le nombre des oies envoyées dans les prairies d'Abbécourt.

Au IX<sup>e</sup> siècle on cultivait la vigne à Abbécourt. Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle le chanvre faisait l'objet d'une importante culture dans le village ; fort et abondant il n'était employé qu'aux usages domestiques et vendu sur le marché de Chauny. En 1836 il y avait une briqueterie et deux moulins dont un à huile ; en 1868 une savonnerie.

La population se livre surtout à l'agriculture et à l'élevage ; elle comprenait en 1914 : 12 cultivateurs, 1 marchand de bestiaux, 10 aubergistes-épiciers dont deux débitants de tabac, 1 boucher, 2 boulangers, 1 marchand de charbons, 2 charcutiers, 2 cordonniers, 1 maréchal, 3 menuisiers, 1 bourrelier, un matelassier, 1 coiffeur, 6 rentiers, 1 briquetier, 1 fabricant de sucre.

## Renseignements administratifs et divers

**Fête patronale** le dimanche après le 24 juin ; **patron** Saint-Jean-Baptiste ; ce vocable est celui de saint Jean-Baptiste mort vers l'an 31 et qui baptisa Jésus-Christ ; c'est sa nativité qui est célébrée le 24 juin. -- **Superficie** : 593 hectares. -- **Revenus** : en 1836, recettes ordinaires 1750 francs, dépenses ordinaires 1500 francs ; revenus en 1871, 4928 francs ; la location de la chasse des biens communaux (46 hectares) se fait annuellement en la mairie. -- **Contributions foncières** en 1836, 3894 fr. au principal. -- **Perception** : d'Oignes en 1814 ; de Chauny en 1832 ; de Béthancourt en 1860 et en 1914 ; de Villequier-Aumont en 1922. -- **Poste et gare de marchandises** à Chauny à 5 kilomètres. -- **Poste auxiliaire** d'Abbécourt : télégramme restant à l'écluse. -- **Télégraphe** à Manicamp, à 4 kilomètres. -- **Halte de voyageurs, grande vitesse, colis postaux gare**, ligne de Paris à St-Quentin et Feignies, à 120 kilomètres de Paris, à 4 de la station de Chauny, à 3 kil. 400 de Manicamp. Une **école publique** ; au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle la maîtresse d'école touchait 66 livres tant de l'église que de la commune, en 1741 la soeur d'école touchait 30 livres de la cure, 40 de la commune et 30 que lui payait la Sainte-Famille de Noyon par fondation de M. de Théis, doyen, ancien chanoine, et un logement fixe ; l'abbé J.-B. Legrand fonda en 1826 une rente annuelle de 50 francs pour l'instruction des enfants pauvres ; en 1836 il y avait une école communale de garçons avec 60 élèves, des filles avec 45 élèves. -- **Paroisse** succursale, érigée en août 1265. -- **Mesures locales** : comme mesures agraires Abbécourt faisait usage de celles de Chauny ; le setier de 52 verges carrées valait 24 ares 19 centiares ; la faux pour les prés 104 verges carrées ; la verge équivaut à 47 centiares ; 1 mancaud, 4 quarterons ; comme mesure de capacité le muid de blé représentait 2 hectol. 45 li-



### *Monographie d'Abbécourt*

tres. -- **Sociétés, oeuvres** : *subdivision de sapeurs-pompiers*, 27 hommes en 1854, Morcrette, sous-lieutenant ; 16 hommes en 1914, Hallade Désiré, sous-lieutenant ; non reconstituée en 1922 ; *Compagnie d'arc* ; le jeu ou jardin est situé non loin de la halte de chemin de fer à droite du chemin qui mène à Neufliex ; *Bureau de bienfaisance* ; Adrien de Hangest, seigneur de Genlis et d'Abbécourt, céda le 12 novembre 1500 aux pauvres d'Abbécourt 7 quarterons de pré dans la prairie du même lieu moyennant un cens annuel de 2 sols parisis et une poule payés le jour de Noël ; au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle les pauvres jouissaient de 200 livres, en 1720 de 140 livres, en 1748 de 171 livres. Voici l'état de biens et revenu des pauvres au 21 février 1770 : une pièce de terre plantée en bois proche d'Ugny, donnée par Isabelle, dame d'Abbécourt en 1264 ; la moitié d'une maison avec étable et grange près de l'église ; cette maison servait de logement gratuit à la maîtresse d'école des filles laquelle touchait pour son traitement annuel 30 livres de l'église, plus 24 livres des religieuses de la Saint-Famille de Noyon, fondation faite par Nicolas Landry, ancien curé d'Abbécourt, par son testament du 1<sup>er</sup> sept. 1729. Moyennant ce traitement la maîtresse instruisait gratuitement toutes les filles de la paroisse ; un setier de terre, moitié d'un jardin appelé le *jardin des pauvres d'Abbécourt*, tenant à la petite rivière qui flue au moulin ; sept quartiers de pré à Abbécourt, lieudit *la Fosse* ou *les Alloyaux*, donnés à titre de cens annuel de 2 sols et une poule par Adrien de Hangest, seigneur d'Abbécourt, suivant acte du 12 novembre 1500 ; un setier de terre au lieudit le *rû Vigny*. Les pauvres percevaient une rente annuelle de 7 livres. Les héritiers de Simon, Jean et Antoinette Poittevin, une rente annuelle de cinq livres constituée par Alexandre Quierrie par contrat du 2 décembre 1707 ; un surcens foncier de 4 livres constitué sur une maison et dépendances à Abbécourt, fondé le 2 juillet 1652 ; soit un revenu total de 144 livres 5 sols, sur lesquelles il y avait à déduire 89 livres de dépenses ; Antoinette Le Gay en 1546 ; l'abbé Louis Camus en 1633 et l'abbé Antoine Magnier en 1686 firent des dons aux pauvres ; en 1903 l'abbé Geoffroy légua 3000 francs au Bureau de Bienfaisance ; en 1830 il faisait partie des bureaux secondaires dont les revenus ne s'élevaient pas à 500 francs, était administré par le maire, le desservant et un membre du Conseil Municipal, et ses comptes réglés par le Conseil de Préfecture ; *Clairons et Trompettes (Société de)*.

## **Population**

En 1687, 100 feux ; en 1741, 100 feux ; en 1750, 93 feux ; en 1760, 52 feux ; en 1800, 554 hab. ; en 1818, 594 hab. ; en 1826, 690 hab. ; en 1832, 685 hab. ; en 1836, 662 hab., dont 69 électeurs ; en 1856, 660 hab. ; en 1861, 657 hab. ; en 1868, 692 hab. ; en 1872, 700 hab. ; en 1876, 654 hab. ; en 1885, 635 hab. ; en 1895, 669 hab. ; en 1904, 650 hab. ; en 1911, 615 h. ; en 1914, 692 h. ; en 1916, 415 h. ; en 1921, 438 h

Victor LEDUCQ

## Hameau

*La Porcherie* ; autrefois petit hameau qui n'est plus aujourd'hui qu'un écart situé au nord-est du village sur la route nationale n° 38 ; il devait son nom à une porcherie qui y fut jadis établie.

## Écarts et dépendances

*Le Canal*, en bordure du canal de Manicamp. -- *La Fabrique*, ancienne fabrique de sucre, au-dessus de la route nationale sur le chemin de Neufieux. -- *La Châtellenie*, au nord-est du village, vers la route nationale. -- *Le Tordoir*, autrefois moulin à huile, puis fabrique de sucre.

## Ferme

*Le Breuil* ; *Bruillium* ; *Brolium*, au XIII<sup>e</sup> siècle ; depuis longtemps détruite ; elle était située entre la route de Noyon à La Fère et le chemin d'Abbécourt à Oignes, à proximité du rû Pontoise ; *breuil*, en terme d'eaux et forêts, se dit d'un bois taillis ou buisson fermé de murs ou de haies dans lequel les bêtes ont l'habitude de se retirer.

## Moulins

Une obligation qui eut à l'origine sa raison d'être, mais qui, avec les progrès de la civilisation, devint bientôt intolérable, était celle de faire moudre son blé au moulin seigneurial, de faire cuire son pain à son four, de presser ses raisins ou ses pommes à son pressoir.

Autrefois, les seigneurs possédant seuls les ressources nécessaires pour la construction de ces moulins, fours, pressoirs, rendaient de véritables services aux paysans, en leur permettant de s'en servir, moyennant rétribution. Bientôt, ils s'arrogèrent le droit d'être seuls possesseurs de moulins et défendirent à qui que ce fût d'en élever, sans leur permission, sur leurs propriétés.

Chaque moulin avait sous sa dépendance une certaine circonscription, appelée son *ban* ; de là l'expression de *moulin banal*. Tous ceux qui habitaient le territoire, appelés *banniers* ou *moutiers*, étaient tenus de faire moudre leur blé au moulin. Les peines les plus rigoureuses atteignaient ceux qui cherchaient à se soustraire à cette obligation. Le délinquant se voyait alors confisquer le blé, la farine, quelquefois le cheval et la voiture.

### *Monographie d'Abbécourt*

Pour s'indemniser des frais de construction, d'entretien du moulin, le seigneur percevait plusieurs droits de *moute* et de *farinage*. Ordinairement ces droits se payaient en nature, c'était le plus souvent une partie du blé ou de la farine apportée, tantôt la seizième, tantôt la dix-neuvième, ou la vingt-cinquième partie.

Dès le XII<sup>e</sup> siècle il est fait mention d'un moulin établi à Abbécourt ; c'est ainsi que Geoffroy Martel, seigneur du lieu donnait en 1154 à l'abbaye de Saint-Eloi-Fontaine, un muid de blé et deux services de *poissons de rente* sur le moulin d'Abbécourt, honoraires de messes à célébrer pour le repos de l'âme de sa femme Isabelle.

En 1618 la liberté de l'eau de la rivière d'Oise fut réclamée par Gilles Brulart, seigneur de Genlis, en qualité de seigneur d'Abbécourt et propriétaire du moulin banal de ce village, contre Simon Favry, meunier à Chauny.

En 1621 une vente fut faite de récoltes saisies sur Lemaire, meunier à Abbécourt ; en 1667 paiement fut effectué du loyer du moulin banal au seigneur du village et un état du niveau des moulins de la paroisse. En 1684 eut lieu une adjudication des réparations à faire pour maintenir les eaux de la rivière d'Oise de façon à ne pas incommoder les moulins d'Abbécourt. Le 13 décembre 1689 décédait le meunier Nicolas Marcq.

Les habitants d'Ognes étaient dans l'obligation d'aller moudre leurs grains au moulin banal d'Abbécourt, situé sur la rivière du Brouage. Les habitants d'Ognes firent appel devant la justice de La Fère d'un jugement rendu par Claude Lescareux, second échevin de la justice du marquisat de Genlis, au sujet de la banalité du moulin d'Abbécourt. Les habitants prétendaient que « la bannalité estant une servitude, il faut absolument un titre pour l'établir, qu'elle ne peut s'établir par la possession, fut-elle immémoriale, parce qu'en matière de servitude la possession ne peut jamais faire un titre, et qu'en cette matière, il n'y a ny complainte ny action sur la possession, à moins qu'elle ne soit soutenue d'un titre ; tel est le droit du royaume et qu'ils ont été de tout temps moudre leurs grains ou il leur a plus » (2 avril 1772).

Il y avait plusieurs moulins de quelque importance établis sur l'Oise et sur la nauelle du Brouage, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle ; à cette époque le moulin d'Abbécourt chôma à cause des moulins de Chauny. En 1761 en était fermier Pierre Hain, marguillier en charge de la paroisse.

Un moulin à vent était établi près de la route de Noyon à La Fère et du chemin menant à Neuflieux.

### **Lieudits**

Le plan cadastral d'Abbécourt a été terminé le 15 novembre 1828 sous l'administration de M. Tourneur, maire. Il se divise en SECTION A dite de *la Voie Briquette*, occupant la partie septentrionale du terroir ; SECTION B, dite des *Moyers*, comprenant le village et la partie occi-

dentale ; SECTION C, dite de *la Barre*, au nord-est du village, bornée au sud par le Brouage, à l'ouest par le rû Pontoise ; SECTION D, dite de *la Grande Pâture*, entre le canal et l'Oise.

SECTION A. -- *Au chemin de Caillouël*, traversé par le chemin de ce nom. -- Entre *la Voie Briquette* et *le chemin de Caillouël*, au nord du terroir de la commune. -- *La Voie Briquette*, traversé dans toute sa longueur par le chemin de ce nom. -- *La Voie pallée* ou *Voie palée*, bordant une partie de ce chemin antique qui, passant à Condren à Viry, au nord de Chauny, entre Neufieux et Abbécourt, à Caillouël et Crépigny, aboutissait à Noyon par Baboeuf et Salency : d'après Peigné-Delacourt *palée* doit rappeler le procédé qui consiste à capturer le gros gibier, analogue à celui connu sous le nom de *chasse à la haie*. -- *Le loup pendu* ainsi appelé parce qu'un loup, capturé à cet endroit pendant un hiver rigoureux, fut pendu à un arbre de ce lieudit situé en bordure de la voie palée; la borne du Loup pendu servait dès 1228 à limiter les dîmages des abbayes Saint-Barthélémi de Noyon et de Saint-Eloi-Fontaine ; Notre-Dame de Chauny y possédait 5 quarterons de terre au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle il existe une curieuse légende sur ce lieudit mais nous n'avons pu la recueillir. -- *Le bon pont* ; borné par la voie palée à l'extrémité nord et traversé par le chemin de Caumont ; un lieudit de Caumont voisin de celui-ci s'appelle *La Pâture de bon pont* (parce que pour s'y rendre on traverse un bon pont établi sur le rû Pontoise. -- *En dessous le bon pont*. -- *La Planquette*, borné par le rû Pontoise et traversé par le chemin de Caumont ; *planquette* est le nom donné à un passage étroit pour la traversée d'un rû. -- *Les Pleins* ou *les Plains*, de *planus*, égal, plat, rase campagne, ou place publique, d'après Ducange ; entre le Loup pendu, la voie Palée au nord et la route n° 38 au sud. -- *La Fosse Darnet* ; *la Fosse Damache* au XVIII<sup>e</sup> siècle ; entre la voie Palée et La Garenne, traversé par le chemin de Béthancourt ; le mot *fosse* indique un terrain creux ; Notre-Dame de Chauny, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, y percevait du blé et de l'avoine sur des terres de ce lieudit.-- *Le Champ Mignoux* ; *Le Champ Nicou* au XVII<sup>e</sup> siècle ; entre le chemin de Caillouël, le rû Vigny, la Croisette et le Gravier ; Notre-Dame de Chauny y possédait 3 mancauds de terre au XVII<sup>e</sup> siècle. -- *Le Gravier*, nom donne aussi au rû Vigny ; borné au sud par la route n° 38. -- *La Croisette*, borné au sud par la route n° 38 ; le chemin de Caillouël et la Voie Briquette s'y *croisent* d'où le nom donné à ce lieudit. -- *La Garenne*, entre les chemins de Caillouël et de Béthancourt ; rappelle le souvenir du droit de chasse réservé à des seigneurs sur une partie du terroir. L'abus des garennes dans la moindre gentilhommerie amena de tels ravages dans certaines contrées, que des disettes s'ensuivirent. Le nombre des procès intentés à ce sujet contre les seigneurs par les communes est incalculable. Les parlements finirent par écouter les plaintes si justes des paysans et créèrent quelques règlements pour restreindre le nombre des garennes, ou les supprimer. Souvent le seigneur ne consentait à cette suppression que moyennant une nouvelle redevance en argent de la part des habitants. -- *Le moulin chevreuil* ou plutôt le *Moulin Chevreux* ; *pistrinum Severi*; *Moulin Severous*, en 1164 ; *Molinseverens*, en 1233 ; *Molincevreux*, en 1320 ; *Moulin-Sevreux*, en 1368 ; *Moulin-Sevrex*, en 1378 ; *Moulins-Sevreux*, *Molins-Sevreux*, au XIV<sup>e</sup> siècle; *Molinseureux*, en 1490 ; *Molin-Severeux*, en 1581 ; *Mouslin-Chevreux*, en 1609 ; *Moslin-Chevreux*, en 1626 ; *Molin-Chevreulx*, en 1634 ; *Moulin-Heureux*, dans le Dictionnaire d'Expilly ; ancien hameau d'Ognes détruit au XVI<sup>e</sup> siècle par les guerres de cette

### Monographie d'Abbécourt

époque ; borné à l'est par le rû Pontoise et traversé par le chemin vert ; le mot *pistrinum* indique que ce moulin était actionné par des animaux. - *Le Chemin Vert*, traversé par le chemin de ce nom et borné par la route n° 38 ; on donne le nom de *chemin vert* aux voies larges et plates établies par les rois mérovingiens et aux chemins de terre traversant les champs.--*La Fontaine Maronne*, nom d'une source qui tarit une partie de l'année ; touchant au rû Pontoise et à la route n° 38.

SECTION B. - *Les Moyers*; *moyer* ou *moié*, ancienne mesure agraire valant dix setiers ; au sud du chemin de Béthancourt et borné à l'ouest par la route n° 38. -- *La Tombelle*, en dessous des Moyers en bordure de la route nationale n° 38 ; *tombelle*, butte conique élevée de main d'homme, remontant à une haute antiquité, et qui servait de sépulture ou de moyen de signaux. -- *Le bas des Moyers*, borné par le chemin de Marest. -- *Les hayes Bédières*, entre la rue de la Croix et le chemin de Marest ; *haye*, de *haya*, mot d'origine celtique, signifiant bois de petite futaie. - *Rue de la Croix*, nom d'un chemin à l'entrée du village à l'intersection du chemin d'Ognes et de Bichancourt. -- *Rue de la Barre*, du nom de la prairie qui l'avoisine. -- *Rue Mortuaire*. -- *Rue du Tertre*. -- *Rue des Fossés*. -- *Rue du Riez*, dans le village ; *riez* signifie terrain inculte. -- *Derrière la rue du Riez*. -- *Le Courty Edmond* ou *Courtil Edmond* ; *courtil*, petit jardin clos de haies attenant à une maison de paysan ; au sud du village proche la rue du Tertre. -- *La Couture*, signifie la grande culture ; entre le chemin Fumy et le village. -- *Le beau Robert*, entre le jardin des Anglais et la Couture. -- *Le Jardin des Anglais* ; borné à l'est par le champ Setier ; ce nom d'*Anglais* ne rappelle-t-il pas l'époque des invasions anglaises ? -- *Le Champ Setier*, s'étendant jusqu'au canal ; *setier*, ancienne mesure agraire, (voir MESURES LOCALES). -- *Le Champ Fumy*, entre les chemins de Fumy et de Marest. -- *Le Champ Cornu*, de *biscornutus*, biscornu. -- *La Forrière Nizard* ; *forrière*, lisière de terre qui forme la ceinture des champs. -- *Terre du Montoir* ; *Motoy*, en 1358 ; borné par le chemin de Marest. -- *Pré l'Hôtesse* entre l'Oise et la Forrière Nizard. -- *L'Osier*, terrain humide où croissent les saules. -- *Prés de la Forrière Nizard*, entre l'Osier et les Terres du Montoir. -- *Les Gros Prés*, borné au sud par le rû Vigny. -- *Les Fossés*, borné par le chemin de Fumy et du Riez ; ce lieudit tire son nom de fossés d'assèchement. -- *Les Arroyots* ou *les Alloyaux* ou *la Fosse* ; *alloyaux*, corruption de *allodial*, pièce noble, bien possédé en franc alleu ; les pauvres d'Abbécourt y possédaient encore au XVIII<sup>e</sup> siècles donnés par Adrien de Hangest, seigneur du lieu, le 12 novembre 1500. -- *Les Terques* ou *le Terq*, ce nom ne serait-il pas un corruption de *tertre* ou bien indique-t-il une terre glaiseuse, collante ? -- *La Béquette* ou *la Boquette*, diminutif de *boscus*, bois. -- *Le rû Vigny*, borné à l'ouest par le ruisseau de ce nom, proche le canal ; le mot *vigny* rappelle la culture de la vigne ; les pauvres d'Abbécourt possédaient au XVIII<sup>e</sup> siècle un setier de terre dans ce lieudit. -- *L'Hermillan*. -- *Les faulx Sèches*, borné par le canal et le rû Vigny. -- *Les Langres*, en bordure du canal. -- *Vers d'Ermigny*, borné par le canal, près de la rue du Riez.

SECTION C. -- *Entre les deux Cavées*, c'est-à-dire entre les chemins creux, appelés *cavées*, dans toute la région, menant d'Abbécourt à Caumont et à Béthancourt. -- *Les Peupliers*, borné par les chemins de Béthancourt et d'Ognes. -- *La Châtellenie*, entre la route n° 38, le chemin de Caumont et celui d'Ognes. -- *Le Paradis*, à la limite d'Ognes entre le chemin y conduisant et le rû Pontoise appelé aussi rû de Paradis. -- *Pâturage de la Barre*, entre le rû Pontoise, le chemin

Victor LEDUCQ

d'Ognes, le village, la rivière du Brouage et la limite d'Ognes ; contenait jadis 170 setiers de superficie ; jadis dénommé *en la Baort, la Barre* au XVII<sup>e</sup> siècle ; en ce lieu existait une maison appartenant à M<sup>lle</sup> Isabelle de Lescluse sur laquelle elle laissa 8 sols parisis au curé de St-Martin de Chauny par acte du 22 juin 1477 passé à Chauny devant Nicolas Le Feure, tabellion ; le nom de *Barre* donné jadis à cette partie du territoire d'Abbécourt, protégée à l'est et au sud par des cours d'eau, indique qu'à cet endroit se trouvait un point fortifié pour défendre l'entrée ou l'approche du village contre les incursions ennemies ; par la suite, le terrain, important à conserver, devait appartenir exclusivement à Abbécourt. Comme conséquence de ce droit de propriété on comprend qu'un calvaire ait été élevé en 1770 rue de la Barre peut-être à titre de souvenir de quelque événement, et que pour remplacer ce petit monument un nouveau calvaire ait été érigé et béni le 15 août 1885 au même endroit. -- *La pâture à Chanvre*, dont le nom rappelle la culture du chanvre (voir AGRICULTURE) ; entre le canal, la rivière du Brouage et borné du côté d'Ognes par un fossé de dessèchement. -- *Le Montisel* ou *le Montinot* ; en bordure du canal. -- *Les Champs*, au sud-est du village vers le canal. -- *Le Château* voir (CHÂTEAUX) -- *Rue Pierreuse*, proche l'église. -- *Rue du Moulin*, traversé par la rue de ce nom, à l'est et près de l'église. -- *Rue du Sac*, au sud et près de l'église. -- *Sous la rue du Riez* ; au sud du village. -- *Les Requêtes*, au sud du village ; requête, nouvelle quête, nouvelle chasse que l'on fait à la bête quand on est en défaut (terme de vénerie).

SECTION D. -- *Le Port* ou *la Grande Pâture*, dans une boucle de l'Oise, au sud du canal, à la limite de Bichancourt. -- *Le Grand Platier*, ou *le plattier*, entre le canal, l'Oise, et le chemin du clos Quétaux à la limite de Chauny ; *platier*, partie de l'Oise où se trouve un gravier épais qui ne permet que le passage d'une lame avec écoulement rapide. -- *Le Pas des Gouas*, borné au nord par les Grands Prés et au sud par l'Oise. -- *Les Grands Prés*, entre le canal et le Pas des Gouas. -- *Le Pré des Cloches*, formé par une île de l'Oise entre le canal et les commune de Marest et de Manicamp ; pièce de pré jadis plus connue sous le nom de *Pré de ch'clerc* qui rappelle l'usage de sonner l'angélus, car c'était autrefois le maître d'école ou le sous-clerc qui était chargé de sonner l'angélus. -- *L'Epinette*, de *spinetum* ; entre le canal et l'Oise du côté de Manicamp. -- *Ile d'Abbécourt* ou *île d'Aumale* ; île de l'Oise du côté de Marest et de Manicamp. -- *Les Rondes*, entre le canal, l'Oise et l'Epinette. -- *Le Jardin Cornet*, entre le canal et l'Oise, du côté de Bichancourt.

Ne figurent pas sur le cadastre les noms suivants : *La Fontaine de la Barre*. -- *Le Grand Cavin* ; *cavin* indique une profonde entaille naturelle ou artificielle pratiquée dans le sol. -- *Le large d'Abbécourt*, au port du canal. -- *Le Pont d'Abbécourt*, au canal. -- *La Fausse Barre*. -- *Le Canal*. -- *Le calvaire d'Abbécourt*, voir *Pâture de la Barre*. -- *La Courbe Saint-Nicolas*, près du canal. -- *Le Breuil* voir (FERME). -- *La Barrière du chemin de fer*.

Ces lieudits sont connus traditionnellement ou insérés dans des actes anciens. On voit combien la liste des lieudits pourrait s'étendre, et dans chaque pays combien serait grand le nombre d'indications nouvelles qui sortiraient de cette source si l'on prenait la peine de recueillir les témoignages.

## **Cours d'eau**

Le *rû de Pontoise* ; *Pontoliæ* ; *Pontoiles* en 1258 ; *Ponthoilles*, en 1334 ; *Ponthoile*, en 1750 ; ou *ruisseau de Commenchon*, ou *rû de Paradis*, prend sa source à Commenchon ; sépare Oignes d'Abbécourt, court vers l'ouest et se jette dans le Brouage, au sud du village. -- *Brouage* (le) ; *Petite Oise*, en 1533 ; *Petite Oize*, en 1534 ; *rivière d'Oignes* ; dérivation de l'Oise prenant naissance à Chauny, se jette dans l'Oise à Abbécourt après un parcours de 4650 mètres. -- *Rû de Vigny* ou *rû des Graviers* ou *ruisseau de Marest-Dampcourt* ; prend sa source à l'ouest de Béthancourt, traverse le terroir de Neufliex dans sa partie sud-ouest et se jette dans l'Oise après avoir séparé les communes d'Abbécourt et de Marest. L'*Oise* ; à partir de Chauny jusqu'à son embouchure dans la Seine, l'Oise est navigable depuis des siècles, mais elle n'offrait à la navigation que des eaux variables et peu profondes, des rapides et des entraves de toutes espèces qui la rendaient souvent dangereuses. Depuis 1810, date de l'inauguration du canal de Saint-Quentin, jusqu'au jour où le gouvernement porta toute son attention sur les moyens de perfectionner et de multiplier le système de notre navigation intérieure, l'Oise n'avait reçu en aval de Chauny, d'autres améliorations que l'établissement de quelques pertuis et postérieurement du barrage éclusé de Sempigny, destiné à relever les eaux dans la partie supérieure de la rivière. Ce barrage n'ayant pas donné entière satisfaction, on décida en 1819, c'est-à-dire un an à peine après son achèvement, la construction du canal de Manicamp.

*Canal de Manicamp*. -- Une ordonnance du 29 septembre 1819 prescrivit l'ouverture en ligne droite d'un canal partant de l'écluse de Chauny, la dernière du canal de Saint-Quentin, pour aboutir dans l'Oise au-dessous de Manicamp. Cette ordonnance reçut à peine un commencement d'exécution et ce n'est qu'un an après que les travaux furent repris et dès le 21 octobre 1822 le canal était livré à la navigation. Son moindre avantage est d'abrèger de trois kilomètres le trajet en rivière. Les frais de premier établissement de ce canal se montèrent approximativement à 300.000 francs. La longueur du canal, depuis le garde-radier de l'écluse de Chauny, où il commence, jusqu'au parement du mur en retour de l'ancienne écluse de Manicamp est de 4.851 mètres. En 1847 le canal a été parcouru sur toute sa longueur par 959.981 tonnes de marchandises, en 1850 par 838.000, en 1862, par 1.446.000 et en 1863 par 1.518.000 tonnes.

*Canal de l'Oise à l'Aisne*, de l'écluse d'Abbécourt à Bourg-et-Comin, commencé en 1879, inauguré en 1890, longueur 48 kilomètres ; il abrège la route du Nord vers l'Est (Reims-Nancy) ; longe l'Ailette en grande partie et rejoint le canal de Manicamp à Abbécourt : il passe au-dessus de l'Oise dans un conduit construit en tôle reposant sur des piles ; il offre ce curieux spectacle de bateaux passant au-dessus de la rivière. -- Ce canal, où passaient en moyenne tous les jours en 1909, tant en amont qu'en aval, une trentaine de bateaux, c'est-à-dire près de 11.000 par an, a coûté plus de 30 millions ; halage électrique. -- *Port important* au point de jonction des canaux de Manicamp et de l'Oise à l'Aisne ; société de halage du Nord-Est.

## Flore

*Xanthium strumarium* ; *Tussilago petasites* ; *Phallus impudicus* ; dans les lieux ombragés : *Daphne aureola* ; *Scrophularia vernalis* ; *Hypericum humifusum* ; *Osmunda regalis* ; dans les prairies : *Cirsium anglicum*.

## Bois

*Hontonval* ; *Hautonval*, au XVIII<sup>e</sup> siècle ; appartenait à l'abbaye de Saint-Bertin de Saint-Omer ; un plan en fut dressé au XVIII<sup>e</sup> siècle. -- *D'Avila*, au sud du village.

Ce sont des vestiges de l'antique forêt de Beine qui couvrait la rive droite de l'Oise, alors que sur la rive gauche se trouvait celle de Quierzy, laquelle s'étendait entre l'Ailette et le chemin de Blérancourt à Noyon et célèbre par les séjours et les chasses qu'y firent les rois des deux premières races.

Les peupliers sont assez nombreux sur le terroir de la commune ; chaque année, au mois de juillet il est procédé en la mairie à une vente de ces arbres ; on y rencontre également des chênes, charmes, bouleaux, aulnes, saules.

## Fiefs

Le fief était une terre concédée par un seigneur dominant à un autre moins puissant, appelé vassal, moyennant certaine obligation honorifique, militaire ou judiciaire. On distinguait des fiefs de toute espèce, *fief dominant*, *fief de haubert*, *fief de corps*, entre lesquels étaient établis une sorte de hiérarchie très bien réglée. Dans tous, le possesseur était tenu à l'hommage envers son suzerain, il devait obéir à son ban (convocation) et lui fournir un homme d'armes. Les ecclésiastiques eux-mêmes, auxquels il était défendu de porter les armes, envoyaient à leur place un *avoué*. Les *arrière-fiefs* étaient des fiefs moins importants sous la dépendance des grands fiefs. Dans toutes ces terres, grandes ou petites, il y a toujours deux parts, l'une que le possesseur garde pour son exploitation et qu'il partage entre les laboureurs chargés de cultiver chacun leur parcelle à certaines conditions ; l'autre, qu'il donne en fief à son vassal, lequel pourra agir de même, jusqu'au dernier de ses arrière-vassaux.

Fiefs d'Abbécourt dont nous avons pu relever les noms ; de *Prémont*, *Petrosus mons*, pierreux, rocheux. -- Le *Cavet*, de *cavea*, excavation. -- De *Sauchelles* ou *des Sauchelles* ; un dénombrement en fut fait en 1581. -- Le *Taconnet* ; un dénombrement en fut fait en 1581 ; il ap-



### *Monographie d'Abbécourt*

partenait au séminaire de Noyon au XVII<sup>e</sup> siècle ; un bail en fut établi en 1781. -- De *Baraille*, signifiant querelle, dispute ; vassal de Genlis. -- *Bourgemont*. -- De *Saint-Médard*, du nom de l'abbaye dont les seigneurs d'Abbécourt relevaient ; ce fief était tenu en 1547 par Guillaume de Faucilloy. -- De *la Barre* voir (LIEUDITS.)

Une maison et dépendances tenant à la ruelle de la Couture, formaient un fief relevant de la seigneurie d'Abbécourt ; le 13 juin 1746, en leur qualité de possesseurs de cette maison, les héritiers Iverlet se reconnaissaient débiteurs d'un cens annuel de 16 sols 6 deniers parisis au profit des religieux des Célestins de Saint-Trinité de Villeneuve, près Soissons.

Des fiefs d'Abbécourt appartenaient à l'abbaye d'Ourscamp. L'administrateur de l'Hôtel-Dieu de Noyon comparut le lundi 5 octobre 1609 en l'Auditoire royal de Chauny lors de la rédaction et la réformation de la coutume de cette ville, à cause des terres et fiefs situés à Abbécourt.

## **Château**

Jadis la principale maison du village, celle qui se montrait la première, s'annonçait comme la souveraine de toutes les autres, humblement rangées au-dessous d'elle, c'était le château. Le château féodal a changé bien souvent d'aspect, aux différentes époques de notre histoire ; chacune de ses transformations est comme un reflet des moeurs et des nécessités des siècles. Son histoire est liée à l'histoire même du pays. Le château peu à peu désarmait, comme son maître.

C'était dans les châteaux que se donnaient ces fêtes superbes, ornées d'un appareil si poétique, *joutes chevaleresques, tournois, cours d'amour*, dont le souvenir réveille encore en nous de si riants souvenirs. C'était encore dans la cour du château qu'aux jours de fêtes les manants venaient danser gaiement des rondes champêtres sous les yeux de leurs maîtres, qui prenaient part à leur joie, quelquefois même à leurs plaisirs.

Le château d'Abbécourt était habité en 1641 par Pierre Grévin, receveur des bailliages en l'élection de Saint-Quentin. La duchesse d'Harcourt, femme du duc Henri, y logea en 1702. La ville de Chauny offrit alors à cette dame un gâteau et six bouteilles d'hypocras, vin de liqueur dans lequel il entrait du miel, des épices et des aromates d'Asie. C'était un des plus estimés des vins mélangés d'épices que l'on recherchait au Moyen-Age.

Le château, situé près de la voie ferrée à l'est du village, baigné à l'est et au sud par le Brouage et à l'ouest par le rû Pontoise, a été détruit pendant la Grande Guerre.

## Nobiliaire

*Martel* (Geoffroy), chevalier, seigneur d'Abbécourt de 1154 à 1157. Femme : Isabelle ; enfants ; Gérold ; Elisabeth, femme de Guy d'Autrèches.

*Gérold*, seigneur d'Abbécourt en 1164.

*Raoul*, chevalier, seigneur d'Abbécourt en 1186 ; aumôna en 1192 aux religieux de Longpont une terre située au-dessus de Béthancourt, nommée le *Champ de Mortel*.

*Martel* ou *Marcel*, chevalier, seigneur d'Abbécourt de 1200 à 1214. Femme : Béatrix Cosset ; enfants ; Dreux ? Jean ? Isabelle. En 1201 conjointement avec Gui, châtelain de Coucy, reconnu mal fondées ses prétentions à l'avouerie de Caumont et de Nampcel.

*Dreux*, seigneur d'Abbécourt en 1216.

*Jean*, seigneur d'Abbécourt en 1230 ; il fut accusé de meurtre et condamné à aller guerroyer en Terre Sainte.

*Enguerrand*, seigneur d'Abbécourt en 1233. Femme : Mélissende; mère : Neudiarde.

*Guy d'Autrèches*, était seigneur d'Abbécourt en 1238.

*Offémont* (Marie d'), dame d'Abbécourt en 1262.

*Isabelle*, dame d'Abbécourt de 1264 à 1268. Enfants : Marie, femme d'Ansoul, chevalier d'Offémont ; Emmeline, femme de Florent de Potes, seigneur d'Abbécourt.

Isabelle choisit pour lieu de sépulture l'abbaye d'Ourscamp à laquelle elle légua 16 muids de terre plantée en bois, située à Ugny-le-Gay.

*Potes* (Florent de ), chevalier, seigneur d'Abbécourt de 1284 à 1285. Femme : Emmeline, fille d'Isabelle, dame d'Abbécourt. Il confirma la vente faite par le sire d'Offémont à l'abbaye d'Ourscamp des terres, vignes, cens et justices d'Abbécourt, de Béthancourt et d'Ognes.

*Folloy* ou *Fouilloy* (Simon de), chevalier, seigneur d'Abbécourt de 1293 à 1348.

*Folloy* (Jean de), fils de Simon, chevalier, seigneur d'Abbécourt de 1348 à 1355.

*Folloy* (Pierre de), seigneur d'Abbécourt en 1370.

*Folloy* (Willelme de), était seigneur d'Abbécourt et d'Ognes en 1376.

*Hangest* (Jean III de), seigneur de Genlis en 1390, de Magny, de Hugleville, d'Abbécourt en 1405 ; gouverneur de Boulogne-sur-Mer, de Noyon, de Compiègne, de Chauny en 1411 ; chambellan du roi Charles VI ; se trouva à la bataille Nicopolis en 1396 ; mort le 21 février 1421.

*Hangest* (Jean IV de), seigneur de Genlis et d'Abbécourt en 1441 ; conseiller et chambellan du roi. Ayant porté les armes contre le roi, il fut gracié en 1476.

### *Monographie d'Abbécourt*

*Hangest* (Jacques de), seigneur de Genlis, d'Abbécourt en 1490, d'Ognes en 1495 ; il mourut le 13 mars 1500.

*Hangest* (Adrien de), fils de Jacques ; seigneur de Genlis, d'Abbécourt en 1501 ; chambellan ordinaire, gouverneur du Louvre et grand échanson de France, bailli et capitaine d'Evreux ; mourut le 15 octobre 1512.

*Hangest* (Jean IV de), fils de Jacques ; évêque de Noyon en 1525 ; seigneur de Genlis en 1553 ; d'Abbécourt, de Viry et de Béthancourt ; mourut le 4 février 1557.

*Hangest* (François II), fils d'Adrien ; seigneur de Genlis, de Viry, d'Abbécourt ; colonel général de l'infanterie française, écuyer ordinaire de l'écurie du roi, capitaine du château du Louvre en 1543, bailli et gouverneur de Chauny en 1560. Ayant fait adhésion publique à la Réforme il prit part aux guerres de religion et mourut, on ne sait trop comment, en 1569.

*Hangest* (Jean de), dit Jean d'Ivoi ; frère puiné de François II ; grand maître de l'artillerie de France ; seigneur de Genlis, de Viry, d'Abbécourt. Il fut de tous les méfaits et de tous les succès des réformés. Surpris par le duc d'Albe au siège de Mons (1570), il est fait prisonnier. Le lendemain on le trouvait étranglé dans son lit.

*Brulart* (Pierre), chevalier, baron de Crosne, dit le capitaine de Crosne, conseiller d'Etat, secrétaire du roi, trésorier de l'Ordre du Saint-Esprit, seigneur d'Abbécourt par acquisition en 1579 et de Genlis en 1583. Mort le 12 avril 1608 à 73 ans.

*Brulart* (Gilles), fils de Pierre ; chevalier, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, seigneur de Quierzy, Genlis, Abbécourt, Viry, Ognes, Flavy en partie, en 1609 ; secrétaire d'Etat en 1609, gouverneur et bailli de Chauny en 1608.

*Brulart* (René), fils de Gilles, marquis de Genlis et du Pisieux, comte de Thenelles en 1654, seigneur d'Abbécourt. Il mourut le 21 décembre 1696 à 79 ans.

*Brulart* (Florimond), fils de Gilles, chevalier, bailli de Chauny, colonel d'un régiment d'infanterie ; seigneur de Genlis pour qui cette terre fut érigée en marquisat en 1645, de Senicourt, de Béthancourt vers 1625 ; baron d'Abbécourt ; il décéda le 20 juin 1685 au château de Genlis, à l'âge de 83 ans.

*Brulart* (Claude), marquis de Genlis, 166. ; seigneur d'Abbécourt, comte de Sézanne-en-Brie, colonel du régiment d'Artois ; mort dans la campagne de Hollande le 16 mars 1673.

*Harcourt* (Henri, duc d'), marquis de Beuvron, 20<sup>e</sup> descendant du premier auteur de cette maison, 1654-1718 ; lieutenant-général en Normandie et des armées ; contribua largement au gain de la bataille de Nerwinde ; deux fois ambassadeur à Madrid, il servit puissamment Philippe V et reçut en récompense le titre ducal ; créé maréchal dès le 14 janvier 1703 ; était encore chevalier des Ordres, capitaine des gardes, gouverneur de Tournai, membre du Conseil de Régence ; eut plusieurs enfants de son mariage en 1705 avec Claude Brulart, fille de Claude et petite-fille de Florimond Brulart de Genlis : l'aîné, François, duc d'Harcourt, 1688-1750, marié à Le Tellier de Barbesieux : Aimé-Pierre, marquis de Beuvron, duc d'Harcourt, 1701-1788, marié à Thérèse Beaupoil de Saint-Aulaire. Henri fut seigneur d'Abbécourt, de Bac-Arblincourt,

*Victor LEDUCQ*

d'Ognes, de Béthancourt, en 1705.

*Brulart (Pierre)*, fils de Florimond ; marquis de Genlis en 1686 ; seigneur d'Abbécourt en 1725, d'Ognes en 1727. Il renonça à l'état ecclésiastique, devint colonel des gendarmes d'Orléans, et mourut à Genlis le 18 janvier 1733, à l'âge de 85 ans.

*Brulart (Charles, Moréré dit Pierre)*, comte de Genlis, puis marquis, seigneur d'Abbécourt, décédé le 15 mai 1753 à 46 ans.

*Brulart (Claude-Pierre-Charles)*, né le 15 mars 1733 ; marquis de Genlis en 1753, seigneur d'Abbécourt, d'Ognes, de Marest-Dampcourt et en partie de Viry-Nouveau et de Senicourt ; colonel des Grenadiers de France.

*Aumont (Louis-Alexandre-Céleste, duc d')*, né le 14 août 1736 ; fils de Louis-Marie-Augustin, marquis de Villequier, et de M<sup>lle</sup> Duras ; seigneur de Frières, Vouel, Condren, Abbécourt, Ognes, de 1770 à la Révolution ; marquis de Genlis par acquisition en 1772. Le maréchal d'Aumont fut le favori de Louis XVI. Sous-lieutenant au régiment du roi à 15 ans, colonel à 17 ans, maître de cavalerie à 22 ans. La terre de Genlis fut érigée en duché-pairie héréditaire en 1774 sous le nom de Villequier-Aumont. Député et représentant de la noblesse à l'Assemblée provinciale de Picardie en juin 1787, démissionna en 1790, pair le 4 juin 1814, il mourut le 10 août de la même année.

## **Armorial**

Jadis sur les oriflammes, sur l'écu ou bouclier, au-dessus des portes du manoir, étaient peintes les armoiries du seigneur, qui publient en langage symbolique les hauts faits d'armes de ses ancêtres.

Ces armoiries, devenues surtout en usage à l'époque des croisades, n'étaient d'abord qu'un signe de ralliement, avant de devenir un emblème de vanité. Ce fut seulement au XVII<sup>e</sup> siècle que l'abus s'en montra, époque où La Bruyère trouvait déjà ridicule de les voir peintes sur les serrures, sur les carrosses et sur les livrées. Autrefois leurs vives couleurs ne brillaient guère qu'au soleil des champs de bataille.

Voici les armoiries de quelques seigneurs d'Abbécourt :

*Aumont (d'). Armes : d'or, au croissant de gueules, à l'orle de 8 merlettes de même.*

*Brulart (de). Armes : de gueules, à la bande d'or chargée d'une traînée tortillée de sable et de 5 barillets de poudre de sable, trois d'un côté et deux de l'autre alternés.*

*Dreux (de). Armes : échiqueté d'or et d'azur de six traits.*

*Hangest (de). Armes : d'argent, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles oreillées d'or.*

*Potes (Florent de). Armes : fasce chargée de trois besans avec deux triangles entrelacés en forme d'étoile, en chef.*

\*

\* \*

*Saint-Sacrement*, confrérie en l'église d'Abbécourt. Armes : la figure d'un hostie sur un calice et nous voyons aux processions de la Fête-Dieu cette armoirie attachée aux flambeaux des confrères et aux grandes torches qui se portent en cette cérémonie.

## Bibliographie

*Sceaux de seigneurs et dames d'Abbécourt : Marie d'Offémont, 1262 ; Isabelle d'Abbécourt, 1260 ; Florent de Potes, 1276 ; dessin de E. Fleury (Coll. de E. Fleury de dessins, estampes; etc., t. XXIII, Canton de Chauny, f° 17). -- De ce que le sire d'Offémont vendi à l'abbaye d'Ourscamp à Abbécourt, à Bethencourt-es-Vaux, à Oingne, quanque il i avoit et pavoit avoir. Sept. 1284 (Cartul. de l'abb. d'Ourscamp, p. 332, § 541). -- Accord entre les habitants de Caillouel et le seigneur d'Abbécourt touchant les droits de pâturage, 20 avril 1538 (Bibl. Nat. Roul. du Parl. 1<sup>re</sup> partie p. 1113). -- Testament olographe de Raoul de Goncourt ou Goencourt, demeurant à Abbécourt, en la paroisse Saint-Gilles, et dont un vidimus a été délivré le 3 juin 1426 par Jean Targy, notaire à Chauny. -- Compte de la fabrique d'Abbécourt. 1559-1615 (Arch. de l'Aisne). -- Terrier d'Abbécourt, 1581. -- Baux de terres situées à Abbécourt. 1782 (Arch. de l'Aisne). -- Délibérations de la municipalité d'Abbécourt 1788-an III (Arch. dép<sup>les</sup> de l'Aisne. Période révol<sup>te</sup> 1789-1800. Répertoire numérique de la Série L, L 819-841). -- Baux de terres situées à Abbécourt. 1782 (Archives de l'Aisne). -- Doléances de la Commune, 1789 (Archives de l'Aisne). -- Abbécourt (Dic. hist. du dép. de l'Aisne, par Melleville, 1865, t. I, p. 2 ; Dict. top. du dép. de l'Aisne, par Matton, p. 1 ; Arch. de l'Aisne ; Charte de l'abb. de Prémontré ; Cart. de l'abb. de Prémontré. f° 105 de l'abb. de Longpont de l'abb. de St-Médard, f° 71, de l'abb. d'Ourscamp, f° 146 ; Arch. de la ville de Chauny, du musée de Soissons, du bailliage de Chauny B 1860, de la commune de Commenchon ; Arch. de l'Oise. -- Pontoise (terrier d'Ognes ; Etude de M<sup>e</sup> Prévost, not. à Villequier-Aumont). -- Compte-rendu des funérailles et éloge funèbre de Louis-Joseph Périn d'Abbécourt, ancien grenadier du 2<sup>e</sup> régiment de la Vieille-Garde, 3 mai 1826. -- Liste des personnes d'Abbécourt inhumées dans l'église et le cimetière (Ms. de M. Briquet, p. 197-202). -- Abbécourt, par Poissonnier, Chauny 1897. -- Pouillé de l'ancien diocèse de Noyon, par l'abbé Chrétien. 1905, fascicule II, p. 84. -- Archives communales.*